



CERNEX

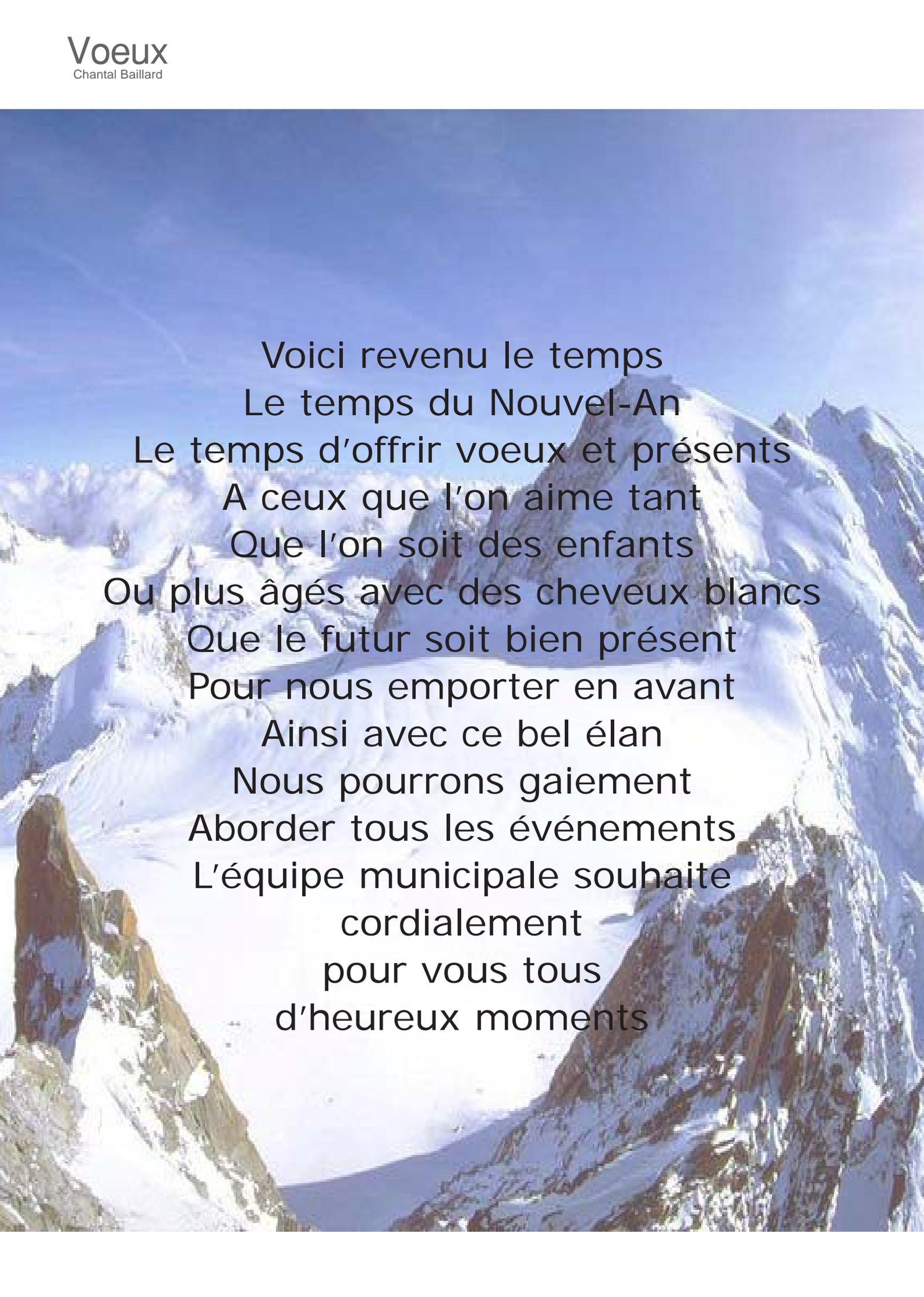
BULLETIN MUNICIPAL

N° 21



Janvier 2005

Page blanche de calage



Voici revenu le temps
Le temps du Nouvel-An
Le temps d'offrir voeux et présents
A ceux que l'on aime tant
Que l'on soit des enfants
Ou plus âgés avec des cheveux blancs
Que le futur soit bien présent
Pour nous emporter en avant
Ainsi avec ce bel élan
Nous pourrons gaiement
Aborder tous les événements
L'équipe municipale souhaite
cordialement
pour vous tous
d'heureux moments



■ Voeux 2005	1
■ Sommaire	2
■ Editorial du Maire	3
■ Budget année 2004	4
■ Délibérations & arrêtés	5
■ Assainissement collectif	6 - 7
■ Assainissement individuel	8 - 9
■ P.L.U	10 - 11
■ Environnement	12
■ Travaux effectués	13
■ 11 Novembre	14
■ Ecole	15 - 17
■ CCAS - ADMR	18
■ La Chasse	19
■ A.R.P.E.C	20
■ Valm'in Prod	21
■ Notre Ramoneur	21
■ Picotin	22
■ Etoile Sportive Cernex	23
■ La Musique	24
■ Le Ballon Photo	25
■ Vues aériennes	26 - 27
■ Plan de la Commune	28 - 29
■ Vues aériennes suite	30-32
■ Sous Cortenges	33
■ Comité des fêtes	34
■ La Marmotte	35
■ La ferme ouverte	36 - 37
■ Louis Armand	38
■ Internet & ADSL	39
■ 60 ^{ème} anniversaire de la libération	40
■ De Cernex au Chili	41
■ Le Château	42 - 43
■ Notre Histoire	44 - 45
■ Le gui	46
■ Sacré numéro	47
■ La vie économique	48
■ Album Photos	49 - 51
■ Les associations	52
■ Etat Civil 2004	53
■ Recensement & Urbanisme	54
■ Vie pratique	55
■ Infos pratiques	56



Commune de Cernex

Equipe de rédaction

Chantal Baillard
Marie Hélène Bastard
Bernard Chiappe
Fabrice Cusin
Bernardette Genoud
Georges Mégevand
Geneviève Pessey
Christiane Rochy
Marc Schwing
Michel Weinstoerffer
Solange Weinstoerffer

La version couleur de ce bulletin a été publiée sur notre site internet

 www.cernex.fr

Vous allez parcourir et lire la 21ème édition du bulletin municipal qui apporte à chacune et chacun d'entre vous une synthèse sur l'actualité de la commune.

Réalisation de l'année
Projets en gestation
Préoccupations de la municipalité
Vie associative

Sachez que notre objectif principal est d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous alors que la population augmente.

J'en profite pour vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle, en espérant que 2005 apportera la joie et la paix à notre pays au sein de « la grande Europe ».

Je souhaite aussi une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants afin qu'ils soient heureux dans notre paisible commune.

J'ajoute que le conseil municipal avec plaisir début 2005 organisera une réception en l'honneur des nouvelles familles résidentes, afin de partager un moment de sympathie autour du verre de l'amitié et qu'ainsi chacun puisse faire plus ample connaissance avec la population de la commune.

En ce qui concerne les réalisations, de gros chantiers sont enfin terminés :

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au chef-lieu

Eclairage public

Voirie chemin des Châtaigniers

Signalétique sur l'ensemble du territoire communal

Station d'épuration, travaux réceptionnés en août 2004

Rénovation de la salle avec aménagement d'un bar et l'acquisition d'un nouveau four et d'une gazinière pour la cuisine

Mise en place du tri sélectif par la communauté de communes du pays de Cruseilles.

A ce propos, j'en appelle à votre civisme et à votre conscience pour que ce service soit efficace, afin que la collecte des ordures ménagères diminue, ce qui en réduira le coût.

Il faut savoir que la communauté de communes collecte chaque mois 275 tonnes d'ordures ménagères incinérées à Annecy.

Depuis peu et suite au démarrage du tri sélectif, 5 à 10% de ce tonnage est récupéré pour partir en recyclage, on doit beaucoup mieux faire.

D'autres projets doivent aussi voir le jour afin d'améliorer la sécurité de tous :

Mise en sécurité routière de la traversée du chef-lieu et du village de Veyssière, étude en cours.

Nous devons réfléchir et étudier le cas du village de La Motte avec l'augmentation croissante du trafic.

Le chauffage de l'église n'est plus aux normes et devient dangereux dans son utilisation (matériel vétuste et absence de ventilation). A l'heure où j'écris plusieurs entreprises ont été consultées sans réponse à ce jour de leur part.

Ces projets se réaliseront au cours de l'année 2005.

Je remercie tous les habitants pour leur collaboration à la suite de la gêne occasionnée par les travaux qui sont parfois longs mais qui contribueront à améliorer la vie de chacun.

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal pour leur participation efficace et toutes les personnes qui contribuent à l'élaboration du bulletin municipal, ainsi que tous les responsables d'associations et leur équipe pour leur dévouement en matière d'animation.

Bonne et heureuse année à tous.

Georges Mégevand

BUDGET PRIMITIF (en Euros)

D epenses de Fonctionnement 499.711,94

Charges  a caract ere g en eral (011) 335.308,82

(Electricit e, combustibles, fournitures d'entretien, petits  quipements, fournitures administratives et scolaires, b atiments, voies et r eseaux, entretien mat eriel, frais divers, primes d'assurances, documentation g en erale, frais s eminaires, indemnit e Percepteur, ATGC, f etes et c er emonies, affranchissement et t el ecommunications, frais de gardiennages, taxes fonci eres, droit au bail, publications)

Charges du personnel (012) 62.330,00

(Femme de m enage, employ e espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)

Autres charges de gestion courante (65) 32.624,09

(Reversement au District, Subventions diverses, indemnit es  lus, Ircantec  lus, Urssaf  lus, frais de mission)

Int er ets des emprunts et dettes (66) 12.742,67

Virement  a la section d'investissement (023) 53.049,03

Recettes de Fonctionnement 499.711,94

Produits des services (70) 12.400,00

(Remboursement frais de chauffage, ordures m enag eres)

Imp ots et taxes (73) 121.891,00

(Contributions directes, taxe sur les pyl ones, droit licence de boissons, permis de chasser)

Dotations et participations (74) 269.169,80

(Dotations forfaitaires, dotation solidarit e rurale, fonds genevois)

Autres produits de gestion courante (75) 17.000,00

(Locations salle polyvalente et terrains communaux)

Exc edent ant erieur report e (002) 79.251,14

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les d epenses et recettes d'investissement s' el event  a 1.026.557,44 Euros.

**Signalétique et numérotation des habitations
(26.02.2004)**

**Demande de subventions pour la signalétique
(26.02.2004)**

Approbation du Compte de Gestion 2003 (25.03.2004)

**Budget Primitif 2004 – Affectation des résultats 2003
(25.03.2004)**

Vote des taux (25.03.2004)

Approbation du Budget Primitif 2004 (25.03.2004)

**Enfouissement des lignes téléphoniques – Etude de
«Profils Etudes» (10.06.2004)**

Modification mineure du P.L.U. (10.06.2004)

Location de l'appartement de «La Motte» (10.06.2004)

Equipement informatique – Ecole de Cernex (10.06.2004)

Ajustement Budget Primitif 2004 (24.07.2004)

Participation aux activités périscolaires (24.07.2004)

Contrôle de l'assainissement non collectif – Facturation (24.07.2004)

Aménagement du Chef Lieu – Mise en sécurité (30.09.2004)

Indemnités allouées au Receveur Municipal (30.09.2004)

Terrain de jeux de l'ARPEC (25.11.2004)

Déneigement 2004-2005 (25.11.2004)

Traversée Chef Lieu et Veyssière – Choix cabinet d'études (25.11.2004)

L'ASSAINISSEMENT A CERNEX

UNE STATION D'EPURATION INOVANTE



Premier étage de traitement

A Cernex, la Commune et la Communauté de Communes de Cruseilles misent sur le progrès sans délaisser pour autant la facette environnementale. Les élus ont opté pour la construction d'une Station d'épuration innovante, optimisant le cycle naturel d'épuration des eaux usées : l'infiltration sur lit de roseaux.

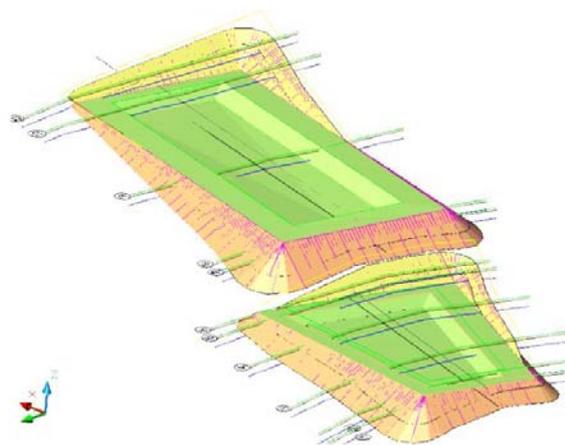
L'ouvrage d'épuration a été conçu en réponse aux besoins de traitement des effluents de 500, puis dans le futur de 1000 habitants tout en respectant les contraintes de rejet dans le milieu.

Ce traitement des eaux usées, aujourd'hui en fonctionnement, apporte une réponse dimensionnée aux besoins de notre collectivité située en zones rurales : traiter les eaux usées dans un filtre planté de roseaux, c'est écologique, économique, fiable et performant.

DE MULTIPLES AVANTAGES

Les avantages sont nombreux, les inconvénients, moindres, pour ne pas dire inexistant. Le seul serait la superficie nécessaire : nous avons acquis 9800 m² de terrain dont l'ouvrage et sa future extension occuperont les 2/3 de la superficie. Un bien moindre mal quand on sait que les eaux épurées rejetées vers le Nant Trouble seront de meilleure qualité que les normes imposées. De surcroît, le coût de fonctionnement est bien inférieur au coût d'une station d'épuration traditionnelle, pour un coût d'investissement équivalent.

Outre la performance épuratoire, les avantages du procédé sont multiples, comme par exemple la gestion des boues. Le procédé assure, en effet, simultanément la filière eau et la filière boues (au premier étage), donnant au Maître d'Ouvrage un laps de 10 ans avant d'avoir à curer ces boues dont la quantité est réduite. D'autres avantages tels que la performance épuratoire, la bonne tolérance aux variations de charge ou encore la parfaite intégration paysagère, peuvent être cités.



Vue 3D du projet de terrassement

LE PROJET

Le projet mené par les cabinets associés PROFILS ETUDES et SINT, a obtenu l'autorisation des services de la Mission Interministérielle sur l'Eau, ainsi que près de 80% de financements de la part du département, de l'état et de l'agence de bassin.

Ce projet a conduit à un marché de travaux fractionné en deux lots :

Les collecteurs ont été réalisés par l'entreprise MENDES pour un montant de :	276 260 Euros
A cela vient s'ajouter la maîtrise d'œuvre	31 700 Euros
Inspection vidéo des canalisations	5 165 Euros
Test à l'air des canalisations (58 tests)	4 640 Euros
Test à l'air des regards (57 tests)	3 705 Euros

Coût total des collecteurs	322 540 Euros

Ces travaux ont été financés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (puisque'elle est compétente) par un prêt.

Participation du constructeur des 10 maisons «Les Vorziers»	182 098 Euros
Subvention SMDEA	78 042 Euros
Subvention Agence de l'Eau	62 400 Euros

La station d'épuration a été réalisée par l'entreprise NAVET pour un montant de :	271 376 Euros
Financement CCPC avec prêt	63 348 Euros
Subvention SMDEA	28 697 Euros
Subvention de l'Agence de l'Eau	15 200 Euros
Subvention spéciale de l'Etat au titre de la DGE pour la construction d'une STEP au-dessous de 5000 hab.	
soit 20% du coût total	63 861 Euros
Vente des terrains districaux à «Maisons du Salève»	140 253 Euros

Pour cette belle réalisation, je veux remercier le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, Michel LANGIN, les membres du Conseil de la CCPC ainsi que les Services Techniques. Merci au bureau «Profils Etudes» et aux entreprises «Mendes» et «Navet» qui ont exécuté les travaux en respectant les délais. Une inauguration de ces travaux est prévue au printemps. Nous devons continuer ; le collecteur qui assainira le Chef Lieu est à l'étude. Je pense que les travaux pourront se faire en 2007.

Assainissement Collectif

Profils Etudes / Georges Mégevand

© Crédit documentaire Profils Etudes



Deuxième étage de traitement

C'est un gros projet puisqu'il faudra prévoir la réfection du collecteur d'eau pluviale et la conduite d'eau potable.

L'ensemble de ces ouvrages vient d'être achevé après 8 mois de travaux effectifs : pour les habitants et les amoureux du milieu naturel, enfin ce projet est une réalité.

FILTRE SUR LIT DE ROSEAU : MODE D'EMPLOI

Le procédé c'est des graviers, des roseaux, des micro-organismes mais surtout un savoir-faire.

Le traitement des eaux usées sur filtres plantés de roseaux consiste à faire circuler, gravitairement les effluents domestiques au fil de bassins successifs aménagés en paliers, dans lesquels ont été créés un milieu favorable à l'activité épuratoire. Une pente naturelle suffisante permet de fonctionner sans apport d'énergie extérieure.

Par ailleurs, cette technologie réduit les interventions humaines à leur plus simple expression : un dégrillage, une manœuvre de vannes tous les trois ou sept jours et un fauchage et nettoyage annuels. Quant aux boues, elles sont compostées sur place. Il suffit d'enlever la matière résiduelle de la surface des filtres du premier étage, une fois tous les dix ans environ.



© Crédit photo Michel Weinstoerffer



La Parole à un spécialiste ... Gilles NICOT Hydrogéologue

La commune de CERNEX a confié au Cabinet NICOT le contrôle des dispositifs d'assainissement Non Collectif. Notre Bulletin Municipal lui donne la parole :

L'assainissement est-il obligatoire ?

Oui depuis la loi sur l'eau de 1992, les communes ont l'**obligation** d'organiser l'assainissement de l'ensemble de leur territoire. Et chaque pollueur, petit ou grand, doit mettre en place un dispositif d'assainissement adapté.

Qu'est-ce que l'assainissement collectif ?

On parle d'Assainissement Collectif quand c'est la collectivité qui prend à sa charge la réalisation des collecteurs (égouts) et des stations d'épuration. A Cernex, c'est la Communauté de Communes qui assure le service de l'Assainissement Collectif en mettant en place progressivement des nouvelles stations et des nouveaux réseaux d'eaux usées. Chaque utilisateur de ce service est redevable de la **redevance d'assainissement collectif**.



Peut-on faire de l'Assainissement Collectif partout ?

Théoriquement oui, malheureusement les canalisations et les stations à créer sont très coûteuses et leur réalisation devra s'étaler sur plus de 15 ans.

C'est pour cela que l'on continue à faire de l'Assainissement non collectif ?

En grande partie oui, mais il faut savoir plusieurs choses à ce sujet :



Faire de l'Assainissement Collectif n'est pas une obligation quand son coût est jugé trop important ou que l'enjeu environnemental est faible (en clair au delà de 15 000 • par habitation à raccorder, un projet devient difficile à réaliser).

La loi sur l'eau encourage la réalisation d'assainissement non collectif pour la mise aux normes des bâtiments non raccordables à l'assainissement collectif.



Et quand on connaît l'étendue de votre commune, on comprend que l'Assainissement Non Collectif est la seule solution actuelle pour les secteurs les plus éloignés.

Alors qu'est-ce que l'Assainissement Non Collectif ?

Et bien l'Assainissement Non Collectif c'est quand le particulier prend à sa charge la **réalisation** de son dispositif d'Assainissement (le plus souvent de type Fosse Septique Toutes Eaux – Epanchage ou Fosse Septique Toutes Eaux – Filtre à Sable) et son **entretien**.

Quelles sont les obligations des communes en matière d'Assainissement Non Collectif ?

Les communes ont une **obligation de contrôle**. Chaque Maire doit savoir combien il y a de fosses sur sa commune, connaître leur état et encourager leur mise aux normes.

Quelles sont les obligations des particuliers en matière d'Assainissement Non Collectif ?

Les particuliers non raccordés à l'assainissement collectif sont tenus d'avoir un dispositif qui respecte les normes actuelles et de l'entretenir.

Les normes sont-elles contraignantes ?

Oui et elles ont évolué avec l'arrêté du 6 mai 1996 qui rend obligatoire après la Fosse Septique Toutes Eaux d'avoir soit **un champ d'épandage** soit **un filtre à sable**. De ce fait, nombre d'entre vous risquent d'avoir à mettre aux normes leur dispositif.



Assainissement Individuel, compétence communale

Gilles Nicot



Comment se passent les contrôles ?

C'est simple. Chaque dispositif va être contrôlé **tous les 4 ans**. Le contrôleur contacte spontanément les particuliers. Lors de la 1^{ère} visite il leur indiquera s'il est ou non nécessaire de mettre leur installation aux normes et il leur indiquera également les travaux à réaliser.

Qui payent ces contrôles ?

Le législateur (l'état) impose aux communes de facturer à chaque usager concerné les frais relatifs au contrôle. C'est la **redevance d'Assainissement Non Collectif** (entre 20 et 30 Euros par an).

Les communes facturent donc cette redevance aux usagers et avec cet argent la commune rémunère l'entreprise chargée des contrôles.

Quelles sont les obligations de mise aux normes ?

Dans un premier temps, la politique sera volontairement assez souple tant que tout le monde n'aura pas été contrôlé.

Toutefois :

Chacun est tenu de se mettre aux normes,

Pour toute demande de PC (Permis de Construire) sur un bâtiment existant, la mise aux normes est obligatoire.

En cas de vente du bien, l'acquéreur est prévenu de l'état de l'installation et des travaux à réaliser.

Les nouvelles constructions sont-elles également contrôlées ?

Oui systématiquement. L'impossibilité d'assainir est un motif de **refus de permis**. Toutes les nouvelles installations sont contrôlées avant recouvrement des fouilles.

L'assainissement a-t'il une influence sur le futur PLU ?

Oui, 100 fois oui.

Là où l'assainissement collectif est réalisable, la densification peut se faire au fur et à mesure de l'avancée des tuyaux.

Mais là où l'assainissement non collectif doit être maintenu, le contexte communal (sols peu perméables, possibilité de rejets très faible) fait que l'assainissement devient un facteur très **limitant** et la Police de l'Eau exerce sur la commune (car la loi lui demande) une forte pression pour **limiter très fortement** le développement.



Y'a-t'il des solutions alternatives ?

Oui il y en a mais encore une fois, elles sont assez coûteuses et de ce fait leur éventuelle mise en place demandera du temps.

Enfin, nos parents ont bien mis quarante ans pour faire les réseaux d'alimentation en eau que nous connaissons, il nous faudra un peu de patience pour voir l'assainissement conquérir l'ensemble du territoire.

LE POINT SUR LES ETUDES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite aux réunions publiques sur le Diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présentées à la population respectivement le 27 novembre 2003 et le 25 juin 2004, les élus travaillent activement sur la phase n°3 concernant la traduction réglementaire.

Planning des études PLU restant à réaliser :

Traduction réglementaire du projet de vie

Le rapport de présentation, le PADD, le règlement, les plans de zonage...

Consultations des services

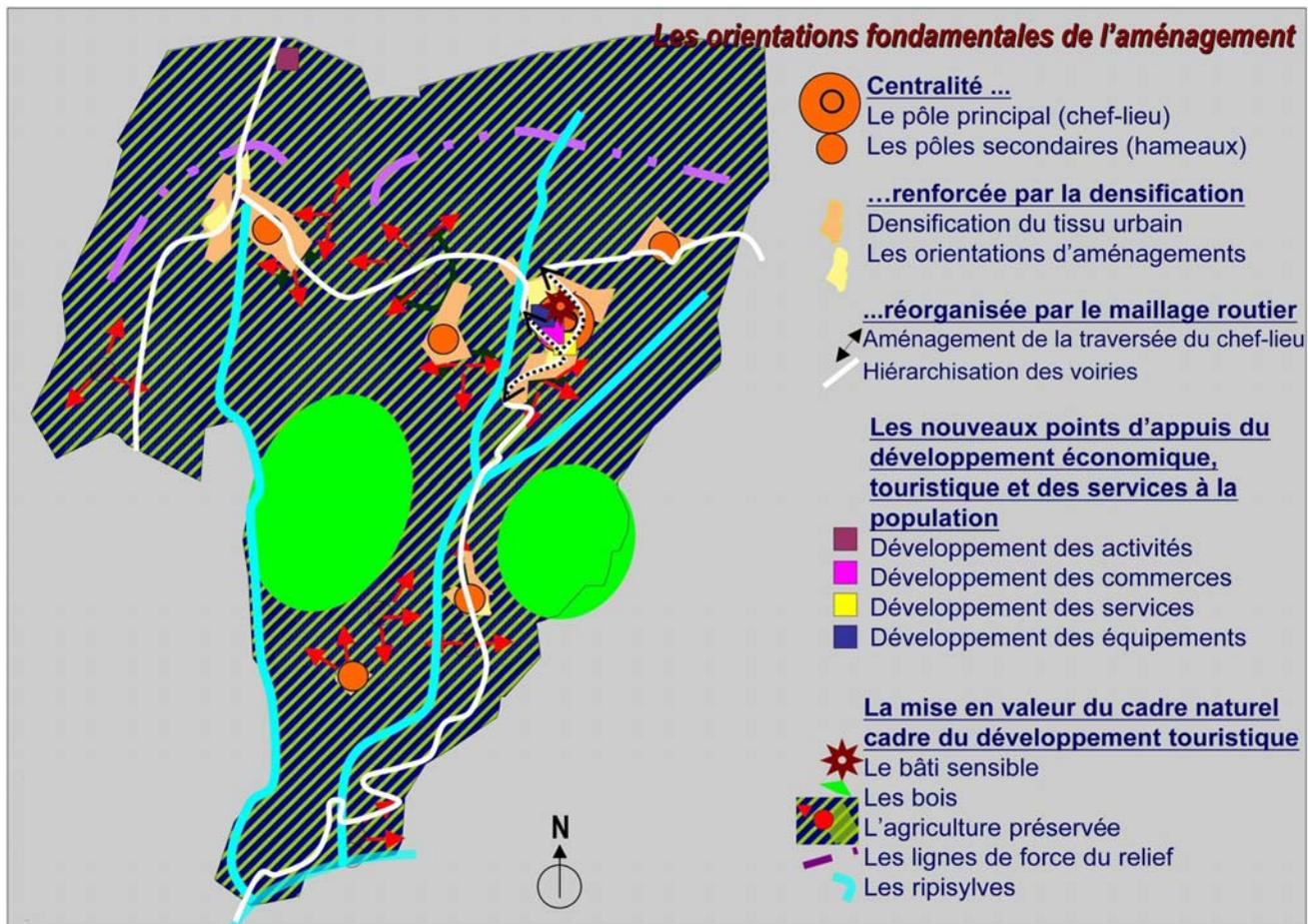
D'une durée de trois mois : recueil des avis de tous les services associés et consultés

Enquête publique

D'une durée de deux mois pour gérer les problématiques foncières avec la présence d'un commissaire enquêteur en mairie.

Dernières modifications

Suite à l'enquête publique, approbation par le préfet (1mois), et le document sera opposable dernier trimestre 2005.



Les Enjeux

▶ de prévoir une évolution encadrée et maîtrisée du développement démographique : 3% maximum par année sur une période prospective de 10 ans.

▶ de rééquilibrer les zones urbaines de développement en économisant le foncier dans un souci de cohérence et d'aménagement qualitatif du cadre de vie : un pôle principal (le chef-lieu) et des pôles secondaires (les hameaux).

▶ de développer le chef-lieu par des opérations nouvelles de formes diversifiées. Le recentrer, ancrer son cœur de village par la mise en place d'équipements et de commerces de proximité (réflexion sur la mixité et la densification). Aménagement de la traverse du centre village afin de maîtriser les déplacements et la vitesse.

▶ de prendre en compte, dans toutes ses dimensions, l'activité agricole en lui permettant de garder une place active (humain, économique et paysager) dans le paysage communal.

▶ de favoriser un développement économique adapté à la situation communale dans le cadre de la Communauté du Pays de Cruseilles.

▶ de situer stratégiquement les futurs équipements nécessaires aujourd'hui et à prévoir pour demain (les équipements futurs font l'objet d'une réflexion préalable quant à leur besoin en fonction de l'apport de population souhaité).



Les enjeux communaux retenus suite au diagnostic territorial



▶ d'identifier les éléments patrimoniaux de CERNEX, de leur donner une réglementation et des protections adéquates.

▶ de mettre en place des réponses publiques ou privées alternatives pour permettre aux jeunes couples ou aux revenus modestes d'accéder financièrement à un logement au regard des coûts du foncier dans le département.

▶ de compléter ou de modifier le maillage routier existant afin qu'il intègre des chemins piétons et des pistes cyclables avec une valorisation paysagère.

▶ d'intégrer le phasage et la programmation de l'assainissement collectif/individuel au regard de la Carte d'Aptitude des Sols et du Milieu.

▶ de développer une politique de réserves foncières.

▶ d'intégrer la problématique des risques naturels dans la problématique de développement.

▶ d'intégrer les réflexions menées à une échelle supra communale (SCOT du Pays de CRUSEILLES).

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles trie ses déchets

Pourquoi mettre en place la collecte sélective ?

La loi de 1975 oblige les collectivités à éliminer les déchets des ménages.

Le décret de 1992 impose aux industriels

de contribuer à l'élimination des emballages qu'ils mettent sur le marché. C'est la naissance du point vert.



Ce symbole ne signifie pas que l'emballage est recyclable. Il indique simplement que le fabricant qui l'a vendu a versé une contribution à ADELPHÉ ou ECO EMBALLAGES, organismes qui aident financièrement les collectivités dans la mise en place de la collecte sélective.

La loi de 1992 a pour objectif :

- De prévenir et réduire la production et la nocivité des déchets.
- De valoriser au maximum les déchets par réemploi, recyclage, compostage ou production d'énergie.
- De limiter le transport de déchets en distance et en volume.

Les moyens mis en place :

- Instauration d'une taxe sur la mise en décharge.
- Interdiction, dès 2002 de mettre en décharge des ordures ménagères brutes (c'est à dire sans valorisation ou traitement préalable).

La directive Européenne de 1994

Au 30 juin 2001, chaque pays de l'union européenne doit valoriser plus de 50% de ses déchets d'emballages, dont 25% au minimum par recyclage.

La circulaire Voynet de 1998

limite le recours à l'incinération et donne la priorité au recyclage et au compostage.

En France, notre production de déchets a doublé en quarante ans.

Avec l'évolution des modes de consommation, la part des emballages ménagers jetés n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, ils représentent en moyenne 40% du poids de nos poubelles et 50% de leur volume.

Sur la communauté de Communes du Pays de Cruseilles, notre production a augmenté de 11% entre 2002 et 2003, passant de 2760 tonnes à 3068 tonnes.

En 2003 :

- Plus de 3000 kg par habitant et par an d'ordures ménagères.
- 350 tonnes de verres recyclés.
- 1183 tonnes d'encombrants.
- 181 tonnes de ferraille.
- 142 tonnes de cartons et journaux collectées en déchetterie.

Le recyclage permet d'économiser les ressources naturelles de notre planète. En réalisant des produits à partir de matériaux recyclés, on économise des matières premières (dont certaines ne sont pas renouvelables) mais aussi de l'eau et de l'énergie.

C'est bon pour la planète, mais aussi pour les générations futures.

De nombreux emballages sont recyclables : bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnets, bouteilles et bocaux en verre.....

Tous ces emballages peuvent avoir une seconde vie grâce au recyclage.

Quelques exemples :

Le verre est recyclable à l'infini sans perte de qualité, ni de quantité.



Le recyclage d'une tonne de bouteilles en plastique permet d'économiser 800 kilos de pétrole.

En recyclant une tonne de papiers cartons, on économise 1,3 tonne de bois.



Alors pourquoi incinérer ce qui peut être recyclé ?

Deux sites de colonnes de tri sélectif sont mis en place sur la commune :

- Intersection route de La Motte et Chez Marie / Chez Bretton
- "Au pont" Au delà du Nant en direction de Veysnières.

Tous les sites implantés sur la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles sont installés à votre disposition sans distinction de lieu de domicile. Il convient à chaque citoyen de s'impliquer pour garder ces sites accueillants et propres.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». Antoine de Saint Exupéry.

Déchetterie de Cruseilles : route des moulins, à droite avant le rond point en direction d'Annecy.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h45
- Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45.

Travaux

Georges Mégevand

Travaux eau potable (pris en charge par la CCPC)

Changement de la conduite au chemin des Châtaigniers, pose d'une conduite de Ø 100 en fonte :

Montant total des travaux + étude	82 500 •
Montant du prêt	57 750 •
Subvention obtenue au SMDEA	24 750 •

Travaux investissement communaux

VOIRIE

	Dépense	Subvention
Chemin des Châtaigniers	110 523 •	81 500 •
Signalétique	47 821 • }	
Démolition et construction mur	20 015 • }	45 770 •
Chef-Lieu		

ASSAINISSEMENT

Branchement Salle Polyvalente au réseau collectif

ELECTRICITE



	Dépense	P. commune
Mise en souterrain du réseau		
Chef-Lieu Electricité	307 000 •	38 723 •
Téléphone	79 000 •	40 552 •
Eclairage Public	90 000 •	53 756 •

Les Vorziers / La Fruitière

Electricité	114 000 •	14 379 •
Téléphone	25 000 •	12 832 •
Eclairage Public	16 000 •	9 558 •
	631 000 •	169 800 •

La participation financière de la commune pour ces travaux sera donc de 169 800 • TTC, couverte par un emprunt que la commune a contracté auprès du SELEQ 74 pour une durée de 15 ans.

Quant à la partie financière du SELEQ 74 (organisme dépendant du Conseil Général), elle s'élève à 462 000 • TTC.

Travaux fonctionnement communaux

VOIRIE

Dépense

Achat de sel	4 500 •
Déneigement, salage, pose barrières à neige	13 500 •

Fauchage et débroussaillage	5 514 •
Goudronnage chemin «Chez Bretton»	4 302 •
Goudronnage parking du cimetière	1 089 •
Achat de fleurs	614 •
Entretien cimetière	1 255 •



ELECTRICITE

Entretien Eclairage Public	2 356 •
----------------------------	---------

BATIMENTS



Travaux clocher	2 530 •
Pont bascule (changement du plateau)	2 930 •
Salle Polyvalente (découpe mur pour ouverture bar)	2 033 •
Salle Polyvalente (peintures intérieures)	10 718 •
Salle Polyvalente (peintures extérieures)	2 013 •
Salle Polyvalente (four et gazinière)	1 340 •



La neige et le froid étaient au rendez-vous à Cernex pour la traditionnelle commémoration du 11 novembre 1918.

Rassemblés au pied du monument aux morts les anciens combattants, la municipalité, les enfants des écoles et la population étaient présents pour célébrer le 86^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Après la lecture du message de paix du secrétaire d'état aux anciens combattants, l'appel des noms de ceux qui ont donné leur vie pour la France, le dépôt de gerbes des anciens combattants, l'observation d'une minute de silence, le maire entonna « La Marseillaise » repris aussitôt avec ferveur par les enfants des écoles clôturant ainsi une cérémonie de recueillement et de souvenir.

La population s'est retrouvée à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



Retrouvez tout l'historique de votre commune sur Internet à l'adresse: www.cernex.fr

Présentation de l'école



Dans l'école, il y a 120 élèves, 5 classes et 6 professeurs.

Les enseignants

Corinne Deffayet est la maîtresse des PS et MS.

Béatrice Périer est la maîtresse des MS et GS.

Marion Paulat est la maîtresse des CP et CE1.
Maurice Alléra est le maître des CE1 et CE2.
Pierre-Yves Penz et Béatrice Laplace sont les enseignants des CM1 et CM2.

Mélanie, Marine, Dario, Johann

La nouvelle classe

Cette année, la classe des CM se trouve en dessus de la classe des maternelles. Il y fait très chaud ! La classe est un peu petite pour trente élèves, mais elle nous plaît car elle est très jolie.

Morgan, Marianne, Romuald

L'année 2003- 2004

Je suis une élève de CM2 et je vais vous dire ce que j'ai fait durant l'année 2003- 2004. J'ai adoré l'année dernière car on faisait des activités toutes différentes les unes des autres et des sorties où l'on voyait des choses magnifiques.

Ma sortie préférée, c'était le ski de fond, plus précisément le skating. Malgré mes pieds glacés, mes mains congelées, mon nez tout froid et mon corps en glaçon, j'ai bien aimé ce paysage blanc avec les sapins recouverts de neige au plateau des Glières.

Je me rappelle aussi de la classe de mer, même si ce n'était pas l'année dernière ! J'ai adoré le sable doux, la mer turquoise, les crustacés et... l'île d'Oléron !

Sacha Devenon

L'année 2004- 2005

Je suis une élève de CM2 et je vais vous dire ce que je pense de l'année 2004 - 2005, même si l'on n'en est qu'au début. Puis quelques enfants diront ce qu'ils pensent de cette année 2004-2005 qui commence à merveille !!!



Je pense que cette année va bien se terminer. Peut être que les CM auront moins d'idées, car l'année dernière, nous étions mieux organisés. Nous organisions plus de choses, mais bon ça ne fait rien, car l'important c'est de bien travailler pour que les CM2 passent en 6ème et les CM1 en CM2.

Lucile Hackière

Moi je trouve que l'année dernière, on faisait moins de choses que cette année même si on n'est qu'au début de l'année.

Nathan Deffayet

L'année dernière, j'ai bien aimé la balade au Salève. J'ai aimé la piscine car nous n'avons pas fait beaucoup de sorties.

Dara Phouthahamath

Informatique

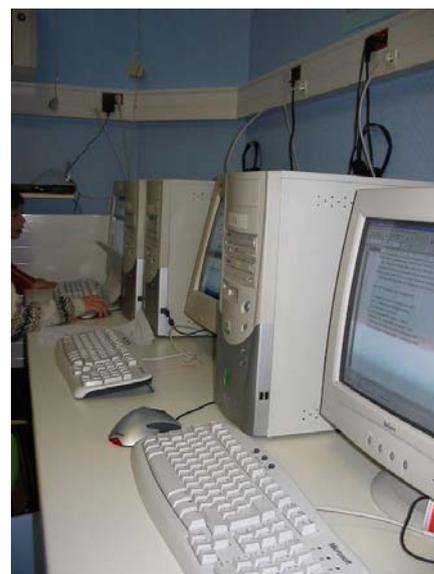
Les cours d'informatique se passent le mardi à côté de notre classe. De la Grande Section de maternelle aux CM2, tous les élèves travaillent grâce à 11 ordinateurs tout neufs. Les CM1 et CM2 sont en train de préparer le B2I (Brevet d'Informatique et Internet). Ils apprennent à connaître les différents périphériques d'un ordinateur, les composants de l'unité centrale, à utiliser un traitement de textes.

Que pensez-vous de l'informatique?

- ▀ Je pense que c'est bien parce qu'on apprend beaucoup de choses. *Anthony Tissot*
- ▀ Je pense que c'est bien parce que ça nous change un peu, de l'école. *Léa Pabion*
- ▀ Je pense que c'est bien parce qu'on fait plein de choses intéressantes. *Dylan Laude*

Voulez-vous faire plus d'informatique?

- ▀ Je voudrais faire plus d'informatique parce que j'aime bien. *Morgan Compagnon*
- ▀ Oui, parce qu'on fait beaucoup de choses intéressantes. *Dario Mauceri*



Interview

Ce que pensent les enseignants et les élèves de l'école de l'année 2004-2005.

Béatrice Périer pense aller voir des spectacles avec ses élèves. Elle pense que ça ira bien avec ses nouveaux élèves. Elle aimerait faire plus de promenades avec sa classe.

Les élèves de Béatrice croient que cette année va bien se terminer. Ils aimeraient faire plus de sorties : aller pique-niquer, aller camper, faire du ski, faire de la luge, se promener dans les bois, aller au zoo, aller au musée, se promener dans un bateau.

Les élèves de Maurice ont dit ce qu'ils pensaient de l'année 2004-2005.
Camille : j'ai bien aimé les maths.
Amandine : J'ai bien aimé l'année dernière mais pas trop car en fin d'année Carole est partie.
Gaël : Il faut faire plus de sport!
Nikita : Je veux aller à la piscine.
Thibaut veut faire la même sortie que l'année dernière au Salève.
Camille veut faire une sortie à la mer.



SACHA DEVENON, LUCILE HACKIERE, DARA PHOUTHAHAMATH, NATHAN DEFFAYET, CLEMENT DEFFAYET, ALEXIS WAHL, BENJAMIN PHILIPPE, ALEXANDRE MEGEVAND, MARINE MEGEVAND, MELANIE CHIAPPE, DARIO MAUCERI.

La Semaine du Goût à l'école maternelle.

Samedi 16 octobre 2004, à l'occasion de la Semaine du Goût, et en liaison avec notre projet d'école, nous avons organisé une dégustation de produits frais et de pains.

Chaque enfant, avec sa « feuille de route », pouvait déguster différents produits.

des fruits : ananas, pomme, poire, banane,

mangue.

des légumes : tomate cerise et tomate jaune, chou-fleur, carotte, radis et concombre.

des pains : au lard, aux noix, au maïs.

de la compote de patate douce.

Pour chaque produit goûté, l'enfant devait deviner ce dont il s'agissait, dire s'il trouvait ça salé ou sucré et enfin, donner son avis



(j'aime ou je n'aime pas). Tous les enfants ou presque !!! semblent avoir apprécié ce petit exercice gustatif, se prêtant volontiers à la dégustation... (les yeux bandés pour les plus grands) et même pour



certains à un véritable festin !!!

Coopérative scolaire

Dans la classe de CM nous faisons une élection deux fois par an pour élire le bureau de la coopérative scolaire.

Pour l'instant les membres du bureau de la coopérative scolaire sont :

Présidente: Lucile Hackière
Vice-présidente : Mélanie Chiappe
Secrétaire: Wendy Lavy
Vice-secrétaire : Dara Phouthahamath.
Trésorier : Léo Paul Saxod
Vice-trésorier: Max Robinson

Les réunions de la coopérative scolaire

Les réunions de la coopérative servent à améliorer la vie de l'école. Il y a une boîte dans laquelle les CM mettent des mots pour changer de place, arranger l'école ou pour

se plaindre. La réunion a lieu tous les quinze jours. Les élèves qui ont été élus animent la réunion. Nous essayons de prendre des décisions et la secrétaire les note dans un cahier.

Que penses-tu de la coopérative scolaire ?

Je trouve que c'est bien, que c'est très utile, on apprend beaucoup de choses et la boîte à mots sert beaucoup. *Wendy Lavy*

Est-ce que c'est dur d'être la présidente ?

Non, mais quelquefois c'est dur parce qu'il y a des bagarres. *Lucile*

Maitre, que pensez-vous de la coopérative ?

Je trouve que l'année dernière les élèves ont été très dynamiques ils ont organisé tout seuls un tournoi de football, une représentation théâtrale et des stands lors de la fête de l'école. *PY. Penz*

Trouves-tu que ça pourrait être mieux ?

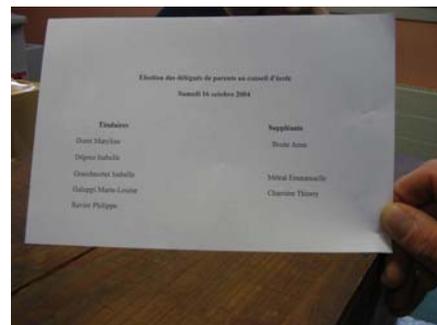
Oui je trouve que ça pourrait être mieux. *Dara*
Non, je trouve que c'est très bien comme ça! *Léo-Paul*

On peut toujours améliorer quelque chose, mais je trouve que depuis quelques années c'est très bien ! *PY. Penz*

Oui, parce que je n'ai pas été élu. *Morgan.*

Les élections du comité de parents d'élèves

Chaque année, des Parents d'élèves se présentent pour être élus au Conseil d'école. Ils doivent aller voir le directeur pour former une liste. Cette année, les deux parents peuvent voter. Ce sont des parents qui tiennent le bureau de vote. Le bureau de vote est ouvert pendant quatre heures. A midi, ils ont dépouillé les bulletins de vote. Voici les personnes qui ont été élues.



Interview

1) A quoi ça sert d'être élu?

Les élus représentent les parents d'élèves lors de la réunion du Conseil d'école.

2) Est ce qu'il faut avoir un enfant à l'école pour voter?

Oui, pour être sur la liste électorale, il faut être parent d'un élève de l'école.
Thomas, Yohann, Laëtitia



L'homme arbre

La classe des CM a écrit un conte dont le titre est « l'homme arbre ». Ce travail, commencé l'année dernière a été achevé cette année. Au début, ce n'était qu'un texte d'une page et après en le travaillant c'est devenu un beau texte.

L'idée nous est venue lors d'une promenade que nous avons faite au Salève avec l'école. Si vous vous promenez au Salève, cherchez un arbre à l'écorce fendue au Lieu dit de La Thuile. C'est lui qui a été notre source d'inspiration.

Ensuite, le Club Photo de la MJC de Viry a illustré notre histoire avec des diapositives. C'est ainsi que le diaporama intitulé « Sous nos yeux le Salève » est né.

Le samedi 2 octobre et le dimanche 3 octobre, il a été projeté au lycée Mme de Staël à St Julien lors des Rencontres Photographiques du Genevois.



Interview

Comment as-tu trouvé l'expérience de faire le texte l'homme arbre ?

J'ai trouvé que c'était très bien mais c'est dommage d'avoir changé le texte car il était plus vivant. *Lucile*

J'ai trouvé que c'était bien de travailler en



Retrouvez toutes les informations de l'école sur www.cernex.fr



groupe car tout le monde a pu apprendre à partager avec ses camarades. *Mélanie*

C'était très intéressant. L'ensemble de la démarche a duré un an. Il y a eu une très riche collaboration avec le club photo de Viry et Erwann Bellard. J'espère que nous pourrons prolonger ce projet par l'édition d'un livre avec les photos et le conte. *PY. Penz Marielle et Léa*

La piscine

Tous les jeudis matins, nous allons à la piscine avec Béatrice Laplace, Pierre Yves Penz plus quelques mamans qui nous accompagnent.

Nous prenons le car pour aller à Cruseilles. Arrivés à la piscine, nous posons nos chaussures sur une petite étagère. Les élèves de la classe sont répartis en plusieurs groupes. Pendant que deux groupes sont dans l'eau, deux autres travaillent dans le vestiaire.

A la piscine, le bonnet est obligatoire et le short de bain est interdit. Nous devons passer dans le pédiluve. Le maître nageur Jean-Pierre Nolot, nous surveille.



A la piscine, nous passons des tests et nous faisons beaucoup d'exercices.

*Nous traversons avec une planche, l'aller sur le ventre et le retour sur le dos. Nous sautons et nous plongeons depuis un petit mur en béton. Nous apprenons le crawl, le dos crawlé et la brasse. Quelquefois nous devons aller chercher des objets à deux mètres sous l'eau et faire des exercices de sauvetage. *Quentin, André, Léo-Paul, Jérémy, Lucas, Anthony**



La Vogue

Après une année sabbatique, vous êtes venus très nombreux déguster la traditionnelle choucroute : soirée organisée au profit du CCAS. Nos fidèles musiciens Frédéric et son collègue s'occupaient de l'ambiance musicale. Les plus chanceux repartaient avec quelques beaux lots tirés à la tombola. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette manifestation. Rendez vous en 2005.



Le repas des aînés

Ce dimanche 2 mai 2004, nos aînés sont venus très nombreux partager cette journée sous le signe de l'amitié et de la détente.

Tous appréciaient le repas fin et convivial, Frédéric et son accordéon les faisait danser sur des airs de musette, leur rappelant les bals de leur jeunesse retrouvée. Nous aurons grand plaisir à les retrouver l'année prochaine.



ADMR

Mieux connaître l'aide à domicile en milieu rural

Le service à domicile couvre le secteur des 13 communes de la Communauté de Communes du pays de CRUSEILLES.

Pour qui ?

- Les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, les personnes handicapées
- Les célibataires, les familles, les retraités.

Pourquoi ?

- Pour simplifier la vie quotidienne (ménage, repassage, courses, garde à domicile)
- Apporter si nécessaire une présence chaleureuse.
- Permettre à la personne âgée de rester chez elle le plus longtemps possible.

Qui intervient ?

- Une équipe salariée de l'association composée d'aides à domicile aux familles, aux personnes âgées, ou auxiliaires de vie.
- Une TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale) qui intervient dans les familles en difficulté ayant de jeunes enfants.

Comment ?

- La personne contacte le ou la responsable de l'association qui se rendra à son domicile pour: Evaluer la demande et déterminer la nature de l'intervention.
- Etudier les possibilités de prise en charge, (caisse de retraite pour les personnes âgées, CAF ou MSA pour les familles) organiser l'intervention.

La gestion du service :

- L'association est gérée par des bénévoles. Les aides à domicile, la travailleuse, les secrétaires administratives sont salariées de l'association.

Le dimanche 24 octobre, les bénévoles et salariées de l'ADMR Cruseilles organisaient le repas annuel à la salle communale de Cernex mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions vivement. Tous appréciaient le repas campagnard et le savoir faire de nos deux cuisinières : Chantal et Béatrice aidées par leurs collègues et bénévoles de l'association.

Fredy nous régalaît de son sérac maison. Après le tirage de nombreux lots de la tombola, tous les participants se quittaient heureux du bon moment passé ensemble.

POLE MEDICO-SOCIAL

Maison du canton
87, route d'Annecy

74350 CRUSEILLES

Association ADMR

Assistantes sociales

- Anne Jacquette (secteur Cernex)
- Martine Petit
- Monique Moussy
- Secrétariat : 0450440119

Sage-femme

- Claude Ferrero 0450460426

Puéricultrices

- Agnès Perroton
 - Ghislaine Dunaux
- Permanences : jeudi de 9h à 12h au pôle médico-social de Cruseilles

Consultations P.M.I en présence d'un médecin

Les jeudis après-midi et les 1^{er} et les 3^{ème} jeudis matin de chaque mois sur rendez-vous au pôle médico-social à Cruseilles.I

Séances de massage bébé au pôle médico-social à Cruseilles (pour tout renseignement contacter le pôle médico-social : 04.50.44.01.19



La chasse...un peu d'histoire

La société de chasse de notre commune est une **A.C.C.A** ; Association Communale de Chasse Agréée, régie par la loi N° 64696 du 10 juillet 1964; avec Chavannaz, elle forme une **A.I.C.A** ; Association Intercommunale de Chasse Agréée.



Mais avant cette loi qui réorganise la chasse dans certains départements (surtout au sud de la Loire), quelles ont été les différentes réglementations au fil des siècles ?

Du plus loin que nous puissions remonter dans le temps, ce serait le roi Dagobert, avec l'aide de ses ministres Saint Eloi et Saint Ouen qui se réserve le droit de prélever du gibier dans les forêts.

Quelques décennies plus tard, des conseillers de Charlemagne vont réglementer l'administration des domaines royaux puis impériaux (à partir de 800).

Par un capitulaire, c'est à dire une instruction royale qui a force de loi, ce grand chasseur



organise la gestion de ses domaines et la chasse en fait partie : c'est le capitulaire de Villis.

Au moyen âge, les seigneurs passent une grande partie de leur temps à la chasse ; un bon entraînement en vue des futures batailles. Il chassent sur leurs domaines, sans restriction, sans s'occuper des dégâts causés par leur passage dans les cultures des pauvres serfs ou vilains. Ces derniers ne peuvent prélever le moindre petit gibier, c'est un crime puni gravement.



De cette époque, il nous est parvenu un livre de chasse, celui de Gaston Phébus, comte de Foix et seigneur du Béarn (1331-1391). Grand chasseur, bon conteur et excellent dessinateur, il nous fait partager ses connaissances cynégétiques.

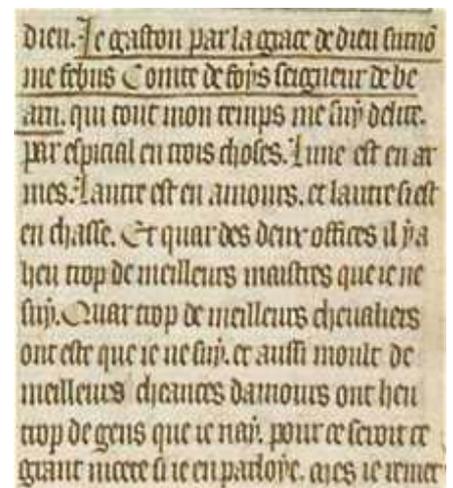
Pendant toute la durée de l'Ancien Régime, les nobles occupent leurs loisirs à la chasse à courre. A la veille de la révolution, en 1788, des cahiers de doléances circulent dans les campagnes. La principale revendication porte sur les droits seigneuriaux, en particulier sur



le droit de chasse des nobles. Un an plus tard lors de la nuit du 4 août 1789, c'est la fin des privilèges, avec la suppression du droit exclusif de la chasse, des colombers, des garennes. La Constituante abolit le droit de chasse le 11 août 1789 et quatre jours plus tard c'est l'ouverture, un véritable massacre, jusque dans le parc de Versailles.

Par le décret sur la chasse, signé par Louis XVI encore en fonction, il est spécifié « qu'il est interdit à toute personne, en quelque période que ce fût, de chasser sur le territoire d'autrui sans son autorisation ».

Les juriste de l'Empire en 1804, dans le code civil, par les articles 713, 714 et 715, précisent que le gibier n'appartenant à personne revient donc à l'état, qui lui, accorde aux particuliers le droit de chasse. Il faut souligner que sous l'Empire et la Restauration, seuls les citoyens propriétaires et payant leurs impôts ont le droit de chasser. Sous le règne de Louis Philippe une loi va préciser les conditions dans lesquelles il était permis de chasser dans le royaume; tout d'abord, les dates d'ouverture et de fermeture fixées par les préfets chaque année ; ensuite le plus important : la délivrance d'un permis de chasser (loi du 3 mai 1844).



Ce n'est pas encore l'accès à la chasse démocratique, car il faut être imposable pour pouvoir chasser. Ce n'est que sous la III^{ème} République, par une loi du 1^{er} mai 1924, que le permis de chasser est délivré à quiconque en fait la demande dans le respect de la loi. C'est ce que nous connaissons actuellement, avec quelques aménagements (plus de passage en mairie, ni au trésor public) mais il faut avoir réussi le permis de chasse, et cela depuis 1982.

ARPEC (Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex)

Les buts de L'Arpec :

Récolter des fonds pour financer les sorties scolaires et pour réaliser les projets d'école de nos enfants.

Nouveau bureau :

Présidente : GALUPPI Marie Louise
Vice-présidente : BURNET Eloise
Trésorier : SNOEIJIS Walter
Secrétaire : HORCKMANN Valérie
Vice- Secrétaire : GENOUD Catherine
CHARIERRE Frédérique
BELLARD Erwan

L'année 2003-2004 a été une fois de plus source de joie, de fête et de bonne humeur. Chacun, chacune, petits et grands ont répondu présent à toute occasion. Même Mademoiselle Rainette, (si, si, nous vous en avons parlé l'an dernier !) notre fidèle alliée, était là.

Les bénéfices de nos activités ont permis de financer des spectacles, des ordinateurs, un atelier musique pour les classes de maternelle et de C.P.

Les plus grands ont pu partir deux jours à Doucy (Bauges) en classe verte, 2 classes de primaire ont fait du ski de fond au plateau des Glières pendant une semaine.

La journée du sport a été mise en place cette année encore grâce au dynamisme de nos enseignants, et les C.M ont pu aller visiter le collège de Cruseilles, prochaine grande étape de leur scolarité.

Engranger de l'argent est notre but premier pour financer des projets, mais aussi pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à toutes les sorties, quelle que soit leur situation familiale. L'équité est aussi notre priorité !

Rêver et faire rêver nous séduit aussi, alors rendez-vous a été pris avec le père Noël pour le traditionnel défilé où vous pourrez déguster soupe au potiron et marrons, fromage et pain frais tout chaud sorti du four de la place.

Nous remercions ici tous les habitants de Cernex, la municipalité, les parents les enfants, tous ceux dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut.

Bonne année à tous! Que 2005 vous apporte bonheur et joie partagée!

Marie-Louise Galuppi

Agenda :

Vente de brioches :	13 novembre 2004
Marché de Noël et vente des sapins :	11 décembre 2004
Défilé de Noël :	17 décembre 2004
Participation à la Picotine :	22 mai 2005
Stand à la fête médiévale :	4,5 juin 2005
40 ans de l'ARPEC :	25 juin 2005

Post Scriptum : Dès cette année, l'aire de jeux ne sera plus sous la responsabilité de l'ARPEC. La commune la prend à sa charge, ainsi que les coûts liés à l'entretien et à la mise aux normes.

L'ARPEC s'engage à entretenir, grâce aux parents jardiniers, cette aire afin que tous les enfants puissent en profiter agréablement.





Ca y est !

L'atelier théâtre adulte a vu le jour à Cernex.
Tous les mercredi soirs, 10 comédiens et comédiennes travaillent sur différents projets :

18 décembre 2004 : soirée meurtre et mystère autour d'un repas.

Qui est l'assassin?

Chut!



A vous de le découvrir, entre fromage et dessert

Mercredi 9 février : présentation publique du travail d'atelier.

L'atelier sera présent sur la fête médiévale d'Andilly pour de courts textes joués, liant écologie et respect de l'environnement.

Un spectacle estival est en prévision à Cernex !

Valm'in Prod produit "Pièces montées" de Molière en tournée régionale et sur différents festivals ainsi que "Toutes mes sincères..." one man-show décapant.



Valm'in Prod est aussi présente à Groisy, Annecy, Metz-Tessy et Genève pour des cours enfants et adolescents.



Si vous désirez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au :

04.50.32.81.29
Marie Louise Galuppi (Présidente)

04.50.32.71.16
Michel Valls (comédien professionnel, metteur en scène)

Après le facteur, le ramoneur



Avec l'automne et sa véritable fraîcheur
Voici qu'arrive le ramoneur
Cet audacieux arpenteur
Est toujours de bonne humeur, pour notre plus grand bonheur !
Comme autrefois, il montait les conduits étroits
Aujourd'hui, il monte souvent sur nos toits
Pour manipuler avec précaution son indispensable « hérisson »
Après avoir méticuleusement nettoyé nos cheminées
Il ne refuse jamais le verre de l'amitié ou le café
C'est le moindre des réconforts pour récompenser ses efforts
Hommage doit être rendu au ramoneur qui nettoie nos cheminées
Pendant de longues journées, il le fait de tout son cœur
Pour accomplir son difficile labeur !
N'oublions pas au surplus la tradition Savoyarde
Qui veut que

Le ramoneur por te bonheur

Vous avez sans doute reconnu Monsieur Etienne Nouvelle Entrepreneur en ramonage à « Valleiry ». En plus d'être ce Sympathique « Monsieur Tout noir » qui passe dans nos maisons, Il n'est pas rare de le croiser au volant de son Magnifique bolide rouge de marque italienne en tenue de ville.

Ce « Gentleman ramoneur » est connu pour sa bonne humeur légendaire et son goût des bonnes choses.
Une magnifique leçon de savoir vivre de la part d'un joueur de pétanque réputé, doublé d'un excellent chasseur et d'un bon danseur.



2005 : pour Picotin, l'année de tous les dangers... !

L'association Picotin, sans but lucratif, assure un service social : Nous fournissons 200 repas par semaine aux élèves de l'école de Cernex qui fréquentent le restaurant scolaire. Nous les prenons également en charge le matin de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Trois familles sur quatre sont concernées par ce service et 9 fois sur 10 les 2 parents travaillent.



Depuis l'an 2000 nous organisons également un centre de loisirs qui est ouvert pendant les vacances scolaires, les vacances de Noël exceptées. L'été dernier, 350 journées enfants ont été vendues (dont la moitié pour des enfants venant des communes avoisinantes). En plus de ce service direct aux familles, nous organisons également des cours de gym (~200 licenciés), de yoga, et d'informatique.

Pour toutes nos activités nous faisons appel à du personnel formé et qualifié : nous employons quatre animateurs qualifiés (emploi jeunes), un apprenti, et deux animateurs techniciens. La gestion est assurée par notre bureau de 6 bénévoles.



Départ de la « Picotine » (course pédestre 5 et 10 km)

Cette année encore a été riche de nouveautés :

Pour l'informatique nous avons pu ouvrir en collaboration avec l'école et avec le support de la mairie et de l'éducation nationale, un cyberspace avec un réseau d'une dizaine d'ordinateurs. Grâce à cette infrastructure et à notre animateur spécialiste, Nicolas, nous pouvons offrir des cours pour les enfants scolarisés à Cernex pendant le temps scolaire, des cours du soir pour adultes, et si souhaité, un suivi personnalisé à domicile pour des problèmes d'informatique.

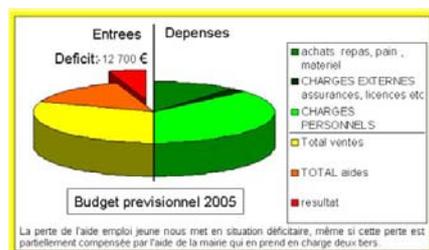
Nous avons organisé – en partenariat avec d'autres associations du village – 'La Picotine' avec des courses pédestres et une marche, suivi d'une fête avec repas sur la place du village. Aidée par le beau temps, et la bonne

volonté de beaucoup, cette première a été un vrai succès : les coureurs nous ont donné un retour très positif, et tout le monde, coureurs comme spectateurs, a pu se rencontrer dans une ambiance sportive et festive.

Le club de foot de Cernex, l'Etoile Sportive, nous a aidé également à organiser « Le foot en vacances » où plus de 50 enfants ont pu se perfectionner en foot l'été dernier pendant des stages d'une semaine. La commune de Copponex a également mis à disposition des locaux et un emploi jeune pour réaliser ce projet.

Les lecteurs fidèles et attentifs de ce bulletin auront noté, année après année, l'accroissement et la diversification de nos activités, notre détermination à faire vivre cette « petite entreprise », notre volonté tenace à toujours cultiver partenariat, collaboration et bonne entente. Les résultats sont là : **7 ans après, nous sommes toujours là, offrant un service reconnu et apprécié, fruit d'une gestion saine et efficace et prêts à faire ce qu'il faut pour pérenniser « cette entreprise ».**

Nous voudrions poursuivre nos activités dans cet esprit, mais l'année prochaine nous fait particulièrement de soucis :



La perte de l'aide emploi jeune nous met en situation déficitaire, même si cette perte est partiellement compensée par l'aide de la mairie qui en prend en charge deux tiers.

Le régime emploi jeune se termine en 2005 sans régime alternatif prévu causant pour nous un déficit d'environ 33000 Euros au lieu d'un équilibre financier. La mairie a décidé de nous aider financièrement ce qui réduit le déficit prévu jusqu'à environ 13 000 Euros. Notre trésorerie nous permet de continuer avec un tel déficit cette année, mais évidemment pas sur le long terme.

Comment résoudre ce problème ? Nous ne voyons pour l'instant que trois pistes :

1. Le lancement d'un projet soutenu par la CAF, par exemple autour de nos cours informatiques et notre cyberspace. Ceci doit obligatoirement se faire avec les instances officielles compétentes, la mairie, les communes avoisinantes et la communauté des communes, et sera seulement possible

avec une vraie volonté politique et une bonne entente entre tous.

2. Une augmentation du financement publique, incontournable pour faire fonctionner une telle structure à vocation socioculturelle.

3. Une augmentation des prix de nos services, ce qui surtout pour la cantine, la garderie et le centre de loisirs pourrait causer des difficultés pour certaines familles.

Il est clair que cette problématique nous met du « pain sur la planche », mais ne baissons surtout pas les bras : les encouragements et l'engagement de nombreux bénévoles qui nous sont venus en aide cette année nous réchauffent le cœur. Un grand merci à tous et continuons à travailler ensemble... pour nos enfants !

Nous vous souhaitons une belle et lumineuse année à toutes et à tous

Pour l'association, la présidente et le vice-président.

Lors de notre assemblée générale qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2004, la composition de notre bureau a été modifiée. A cette occasion, nous voulons saluer et dire toute notre gratitude à Solange Weinstoerffer, qui nous quitte après 2 années d'une collaboration inestimable. Mille mercis aussi à Nathalie Carrieu, qui a quitté notre commune et notre association. Voici donc la composition du nouveau bureau. Un grand merci aux « nouveaux » qui tentent l'aventure et aux « anciens » qui s'accrochent malgré l'ampleur de la tâche... !

Composition du nouveau bureau

- Isabelle Grandmottet, Présidente
- Walter Snoeijs, Vice-président
- Isabelle Carman, Trésorière
- Emmanuelle Métral, Secrétaire
- Lionel Jean-Jean, Trésorier adjoint
- Isabelle Deprez, Secrétaire adjointe

Rappel

La Picotine 2005 aura lieu le 22 mai. Nous aurons besoin de coureurs, de marcheurs et de bénévoles... !



Retrouvez toutes les informations "Picotin" sur : www.cernex.fr ou écrire picotin@cernex.fr

Flash back sur le 40^{ème} anniversaire de l' Etoile Sportive

Alors que la nouvelle saison bat son plein, nous n'avons pas résisté à reparler du 40^{ème} anniversaire du Club en mai dernier.

«Le stade des chardons, si fréquenté le jeudi de l'ascension pour le tournoi de l'Amitié, avait rarement accueilli autant de monde pour fêter aussi le 40^{ème} anniversaire du Club, avec notamment beaucoup d'anciens. Chapiteau géant, expo photos, clowns, le trompettiste Edgard au sommet de sa forme, démonstration d'arts martiaux, matches ininterrompus, il faut dire que les dirigeants du Club avaient bien fait les choses.

La journée a commencé par des moments d'intense émotion avec le dépôt de gerbes sur les tombes des membres disparus, aux cimetières de Cernex, Copponex et Andilly. En fin d'après-midi, lors de la partie officielle, les co-présidents Claude Philippe et Sébastien Cusin, le Président du District de Football Joseph Dussoliet, le Président de la communauté de Communes, Michel Langin, le Conseiller Général Jean-Loup Galland, le sénateur Jean Pierre Carle et le député Bernard Accoyer se sont relayés sur la tribune pour saluer comme il se doit cet anniversaire, sous l'oeil attentif des maires des communes avoisinantes, des représentants de la ligue et du district, et des clubs voisins.

Cet anniversaire sera aussi l'occasion pour remercier de fidèles serveurs du club. Ainsi, Bruno Tommasi se verra décerner la médaille de bronze du district, Philippe Josserand l'argent, Pierre Charrière et Maurice Thomasson l'or.

Le président Dussoliet remettra personnellement la médaille d'or de la ligue au co-Président Claude Philippe. 6 entraîneurs, qui ont fortement marqué l'histoire du club, présentés par leur parrain, se verront aussi récompensés d'un trophée commémoratif CUSIN Jean-Luc et Jacques, PERRET Pierre, THOMASSON Gérard, VIGNE Louis et MUSQUERE Hervé recevront ainsi une ovation méritée.

Enfin, alors que l'équipe 1 avait bien fait les choses en accédant



Finalistes Séniors

au championnat de ligue pour le 40^{ème} anniversaire du Club, tous ses membres furent médaillés sous les acclamations de supporters dont le soutien aura été constant tout au long de cette superbe saison.

Bravo pour cette magnifique journée, notamment aux organisateurs, joueurs, parents qui ont tous mis la main à la pâte et permis une réussite totale.»



Podium des récompenses

LE NOUVEAU SITE INTERNET

Le site initial du club fut créé en 2001 par Max Jacquet, il était hébergé à son école, ce site a obtenu le score de 5270 visiteurs depuis la création jusqu'au 17 Juin 2004.

Le nouveau site du club est un sous site de celui de la commune de Cernex, ce qui lui procure une bonne fiabilité et pérennité.

Totalement autonome, ce site possède ses propres logins, mot de passes, et moteur de recherche, ce qui leur permet une gestion propre.



Les Cuistos

Pour les spécialistes le site est placé sur un serveur Apache au CRI à Archamps, nous dépendons de l'association des Maires, Michel Weinstoerffer en est le webmaster.

INFOS UTILES

Présidents

Sébastien CUSIN
Charly – ANDILLY
Tel: 04.50.44.26.84
Claude PHILIPPE
Chef Lieu – CERNEX
Tel: 04.50.44.13.67



HTTP://foot.cernex.fr
Email: foot@cernex.fr



Le Clown

Le vin chaud de Noël

Quel bonheur de partager, une bonne soupe de légumes, de belles charcuteries, sans oublier les biscuits de Noël aux douces épices d'oranges, de cannelle et bien d'autres encore, et le vin chaud une tradition depuis quelques années à Cortenges. Malgré un petit froid de saison les convives sont joyeux, jeunes et moins jeunes échangent leurs histoires d'hier et d'aujourd'hui, cela est magique.



L'Harmonie de Cruseilles – Le Châble a ravi nos oreilles par un formidable concert, un grand merci aux musiciens de nous donner cette joie. De nombreuses personnalités nous ont honorés de leur présence. Santé, Bonheur, Amour 3 merveilleux mots de notre belle langue.

Un rêve, une réalité

Des photos aériennes de la commune, on en a rêvé un jour ou l'autre, mais le coût nous ramenait à la réalité.



Et puis un soir Georges Mégevand rencontre un photographe qui démarre une nouvelle technologie de prise de vue et propose ses services gracieusement à notre petite commune.

Aussitôt dit, aussitôt fait, notre photographe est à la Mairie de Cernex le lendemain matin.



Merci à Georges de nous avoir trouvé cette opportunité et à notre photographe pour son action généreuse.

Une grosse camionnette surélevée se stationne sur la place de la Mairie. Des points d'interrogations s'affichent sur la tête des personnes présentes, c'est **Hollywood !**

Un gros ballon, une petit mallette

Après une présentation du Press Book de notre photographe, où l'on a pu voir de magnifiques prises de vues de villas individuelles, de manifestations ou de paysages, nous allons découvrir le matériel, la porte de la camionnette s'ouvre, et là c'est la surprise, un gros ballon et une petite mallette.



La technologie est impressionnante, une grande facilité de mise en oeuvre, un matériel high tech et pas d'autorisation particulière à demander.

Comment ça marche ?

Le système comporte trois éléments principaux, un ballon captif du même type que ceux utilisés par la météorologie, gonflé à l'hélium il possède un diamètre de 2.20 m.

Un appareil photo numérique robotisé est fixé sous le ballon.



L'ensemble ballon et appareil photo sont reliés à une console de pilotage par deux filins.

La console de pilotage est en liaison radio avec l'appareil photo numérique robotisé.

Outre le réglage de l'appareil photo, la console permet de diriger la prise de vue, de monter (jusqu'à 150m de hauteur) ou descendre le ballon grâce à des treuils électriques et bien entendu d'effectuer la prise de vue.

Un moniteur de contrôle permet la visualisation du cadrage et le contrôle de

la capture de la photo. La mémoire de l'appareil permet d'enregistrer environ 500 photos haute définition.

Quel spectacle !



Il y a eu de nombreuses questions lors de l'intervention de notre photographe. Pour éviter d'appeler la Mairie, voici quelques informations utiles. La Mairie ne vendra pas ces photos, elles sont pour le bulletin municipal, mais vous pouvez faire appel au photographe qui habite près de chez nous, une prise de vue couleur au format A4 coûte 99 Euros, une formule complète avec tirage A3, plus un CD et droits libres coûte 145 Euros.



Coordonnées du photographe

BALLOÏDE PHOTO

Jacques Desbiolles

Adresse : Bonlieu - 74270 SALLENOVES

Téléphone : Port. 06 63 01 82 12

Email: j.desbiolles@balloide-photo.com

www.balloide-photo.com



Cernex - Place de la Mairie 1



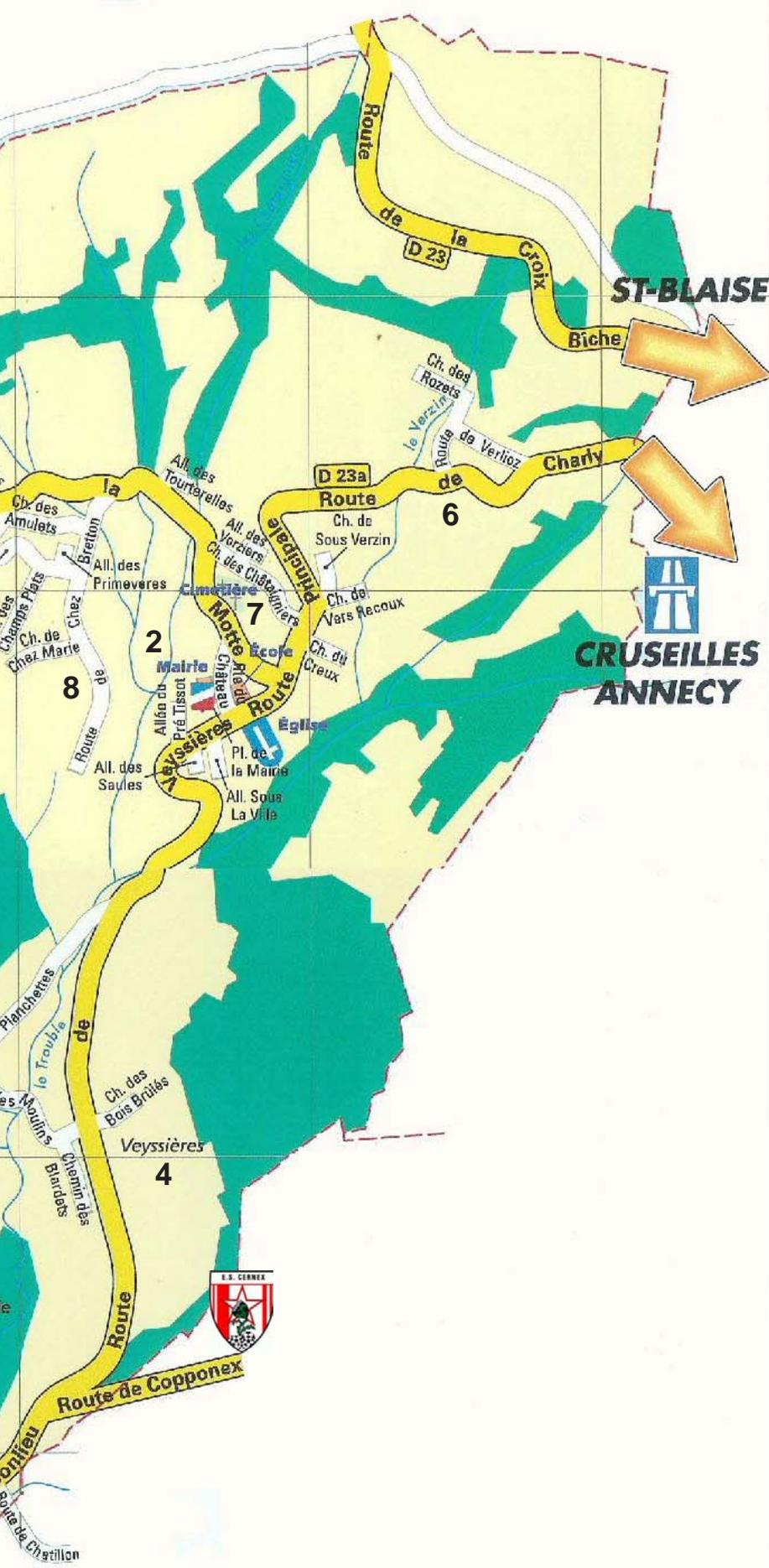
Cernex - Place de la Mairie 2



Cernex - le bas du chef lieu



Cortenges - Sous Cortenges - Chez Marie





Chez Bretton



Verlioz



La Motte - Chez Zabois - Chez Gresat



Veyssières



Pont Drillot



Chez Poncet



Dans la banlieue Sud-Ouest de Cernex se trouve le lieu-dit Sous-Cortenges qui regroupe entre autre les ha-meaux de chez Bretton et de chez Marie qui se situent entre 605 et 555 mètres d'altitude

Cet endroit paisible est presque sans brouillard et délimité vers le bas par une forêt qui est une réserve de chasse. Le Nant des Combes, qui se jette dans le Nant Trouble, est un parcours apprécié des pêcheurs, même si les truites se font rares.



Trente ans auparavant nous comptions 14 habitations, dont quelques fermes; aujourd'hui avec les nouvelles constructions nous en dénombrons 44. Autrefois, les enfants du quartier, qui se rendaient à l'école du village empruntaient un sentier en contre-bas de chez Bretton, franchissaient le Nant des Châtaigniers par une petite passerelle métallique; elle existe toujours, mais malheureusement se dégrade.

La route de chez Bretton se prolonge par un chemin qui fait le bonheur des enduranceurs, des cavaliers et des promeneurs. Ce chemin peut nous conduire soit à la Chapelle, chez Zaboïs, à Chavannaz ou en boucle chez Marie.



Cela fait 2 ans qu'un repas de quartier est organisé au début du mois de juin. Sur 45 familles invitées nous nous sommes retrouvés sous chapiteau, 42 adultes, 15 enfants et avons partagé un excellent rôti à la broche ainsi qu'une bonne journée.

Comité des fêtes

Laurence Poussart

Bon d'accord, cette année, on aurait dû faire la fête à la Grenouille : pluie pour l'Alambic, re - pluie et structures qui s'envolent !! pour la Fête de la Musique et re-re-pluie pour la Fête du Cidre !!

Mais après la tempête, l'accalmie et vous avez quand même répondu présents à nos manifestations.

Pour cela , un grand merci d'avoir bravé les éléments, si je puis m'exprimer ainsi.

Un grand merci aussi à notre équipe de sympathisants, toujours aussi sympathiques qui nous offrent une aide précieuse pour l'organisation des manifestations et sans qui, je le rappelle, la Fête de la Musique, entre autre, n'aurait pas lieu. N'hésitez pas d'ailleurs (je dis cela pour ceux qui seraient encore indécis) à venir gonfler les rangs de notre joyeux comité.

Vous verrez, il y a de la bonne humeur et du cœur à l'ouvrage. Pour l'année prochaine, pas de changement pour l'instant :

Alambic en janvier
Fête de la Musique en juin
Fête du Cidre en octobre

Toutes les idées sont les bienvenues alors n'hésitez pas à nous en faire part.

Le Comité des Fêtes est composé de :

Laurence POUSSART, Présidente
Bernard CHIAPPE, Vice Président
Antoine VIGNE, Vice Président
Agnès RICHARD, Secrétaire
Rémi FOURNIER, Secrétaire Adjoint
Karine PERRET, Trésorière
Frédéric MEGEVAND,
Responsable du chapiteau
Claude LAVY, Commissaire au Comptes
et les membres sympathisants



ANNIVERSAIRE DE LA MARMOTTE

10 ans

Cette année la Marmotte fêtera son 10^{ème} anniversaire.

C'est en effet le 8 juin 1995 que l'association de la Marmotte était constituée.

Depuis elle ronronne tranquillement en partageant ses activités entre repas rassembleurs et empreints de convivialité permettant aux habitants du quartier de se rassembler autour d'une bonne table pour partager un repas et le verre de l'amitié. Ces manifestations permettent à tous d'accueillir les nouveaux venus car bien sûr la population de la commune ne cesse de croître. De même ces quelques rencontres annuelles aux rythmes des galettes des rois, minestrone, boudins maisons permettent de garder actifs ces liens qui nous font savoir que nous ne sommes pas tout à fait seul dans notre coin.

Le groupe théâtre chaque année prépare avec enthousiasme une pièce à présenter à la fin de l'hiver. Quel travail pour ces jeunes acteurs qui sans être de vrais pros se surpassent pour se produire devant un public chaleureux et encourageant.

Ce dynamisme ayant même révélé de jeunes auteurs récompensés d'un fort succès mérité. Rappelons entre autre les deux pièces d'Henri Saxod : *Un été chez les Ménards* et *Les Ménards à Paris*, ainsi que *La Vie de Famille* de Liliane Rocamora ; chacune de ces pièces a reçu les encouragements d'environ 600 à 700 personnes.

Ce qui représente une activité culturelle non négligeable au niveau de notre commune et nous souhaitons poursuivre cet intérêt.

Cette année toujours présente La Marmotte vous proposera :

La Galette des Rois le 15 Janvier 2005 à 20h00

Le boudin le 19 Février 2005 à 20h00

Le repas annuel le 27 Août 2005 à 20h00

Théâtre à partir du 26 Février 2005

Enfin l'association ne serait rien sans les habitants de la commune qui nous soutiennent depuis 10 ans. Aussi, nous tenons à les remercier de leur fidélité.

A bientôt.



THEATRE DE LA MARMOTTE.



Comme chaque année la troupe a présenté sa pièce avec le succès habituel.

Fidèles au rendez-vous de notre troupe, vous avez été nombreux à venir les applaudir et nous vous remercions de votre présence qui nous encourage à continuer.

Nos acteurs sont sensibles à votre présence, vous en sont reconnaissants et ils espèrent encore pouvoir vous apporter et partager ces moments de joie qui sont le résultat d'une longue et patiente préparation.

Dans un répertoire comique, ils essaient d'apporter sur nos lèvres ces quelques sourires qui nous font du bien.

Damien s'est encore surpassé dans son costume à nous faire rire, sans parler de son costume et de son maquillage qui le rendaient méconnaissable, mais tellement drôle. Et Elodie notre petite nouvelle qui a fait ses premiers pas d'actrice avec beaucoup de conviction. Quel couple, on en rit encore.

Quant aux anciens, ils nous ont joué avec beaucoup de brio cet Air de famille d'Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri. C'est pourquoi il faut nous les rappeler, ces acteurs enthousiastes et plein d'entrain : Corine Bouson, Madeleine Monod, Laurence Poussart, Eric Ottiger, Cédric Georges, Stéfane Martin et cette année Ouaf-Ouaf le chien.

N'oublions pas en chemin les gens de l'ombre comme Liliane Saxod qui assure depuis de longues années la mise en scène des pièces qui vous sont présentées et qui rappelle quelques fois leur texte à ceux dont la mémoire défaille suite au trac bien légitime manifesté lors des présentations. Car monter sur les planches n'est pas une mince affaire et cela mérite les encouragements de tous. N'oublions pas non plus ceux qui chaque année se dévouent au montage des décors : 10 personnes pendant une demi-journée.

Bravo encore à tous.

Déjà ils préparent la nouvelle présentation de 2005, alors, dès fin février, réservez vos dates car la troupe vous présentera une nouvelle pièce qui promet de bons moments.



Ferme ouverte à la ferme de Cortenges

Chaque année, les agriculteurs réunis dans le syndicat Jeunes Agriculteurs pour les jeunes (JA) et à la Fédération Départementale des syndicats d'Exploitant Agricole (FDSEA) pour les aînés organisent au niveau du département « Les journées FERMES OUVERTES ».

Ces manifestations ont lieu durant l'été. C'est la façon la plus simple de communiquer avec les habitants de nos communes qui ne nous connaissent pas forcément ; également pour les personnes qui sont en vacances dans notre région, les touristes loin de leurs racines rurales sont heureux à cette occasion de faire découvrir à leurs enfants les animaux de la ferme.

Certes, si ce jour, nos fermes sont ouvertes, cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient fermées. Cependant la taille de nos exploitations a évolué, elles ressemblent davantage à des entreprises, la disponibilité des agriculteurs est de plus en plus rare, il est donc important que nous prenions le temps une fois par an de descendre de nos tracteurs afin de recevoir le public sur nos fermes.

Pour présenter notre métier et faire découvrir nos conditions de travail, faire apprécier aux visiteurs nos efforts afin de produire des produits de qualité tout en respectant au mieux les règles environnementales.

Cette année se sont les agriculteurs du syndicat de Cernex aidés de leurs collègues du secteur qui ont organisé cette journée « au GAEC le Vedellou » à Cortenges.

A cette occasion différentes activités étaient proposées au public.

Monsieur Guy Aguetz et son équipe ont présenté deux spectacles équestres. Messieurs Jean Yves Saxod et Christian Thiersten éleveurs de chien de troupeaux ont fait évoluer leurs chiens au milieu de troupeaux d'oies et de moutons. Monsieur Puthod organisait des promenades en calèche à travers la ferme. Les écuries de Turbot étaient présentes avec leurs poneys. Monsieur Jean Marc Mégevand présentait une riche basse cour. On a pu voir combien les enfants étaient ravis de voir et toucher, poussins et canetons. La joie, les regards et les sourires des petits nous





montraient à quel point cette journée était utile !

En marge de cette présentation, un marché était organisé sur la ferme. L'ensemble des fromages fermiers Tomme, Abondance et Reblochon étaient présentés.



Monsieur Lyonnaz Jérôme de Marlioz, éleveur et producteur de fromage de chèvre fermier était également présent. Le CAT de « La ferme de Chosal » tenait un stand de leur production maraîchère.

Monsieur Servellaz apiculteur à La Balme de Sillingy présentait le travail des abeilles au travers d'une ruche en verre. Deux associations tenaient également un stand « La Salévienne » ainsi que « le Patchwork ».



A midi les organisateurs offraient un vin d'honneur, ce fut l'occasion pour Sylvia Convers et Jérôme Wahl associés du GAEC « Le Vedellou » de présenter leur exploitation.



Un repas campagnard fut ensuite servi pour environ 400 personnes. Avant de repartir, les visiteurs avaient la possibilité d'acheter un pain pétré et cuit sur place au feu de bois par Monsieur Antoine Vigne petit-fils de Madame Darbousset Rose fondatrice de l'exploitation.

Tout au long de la journée, les enfants ont pu jouer dans les jeux de paille aménagés, ainsi qu'à la conduite de mini tracteurs. Malgré tout, le moment fort de la journée reste la traite du troupeau. Le bâtiment n'était pas suffisamment spacieux pour que chacun puisse voir évoluer dans la fosse de la salle de traite Madame Sylvia Darbousset aidée de Cécile Spagnol.



Les organisateurs ont clôturé cette journée autour d'un repas convivial. Cette journée fut couverte par la presse locale ainsi que la 8 Mont Blanc. Nous estimons avoir reçu 1000 visiteurs, parmi lesquels beaucoup de touristes. Ce fut un moment d'échanges très enrichissant pour tous.

A tous nous disons merci et peut-être à une prochaine fois. Nous restons convaincus de l'utilité de telles journées par une meilleure compréhension de notre métier et du monde rural en particulier.



Louis Armand (1905-1971)

Suzanne Mégevand / Alain Dumas

L'enfant du pays

Né à Cruseilles en 1905, de parents instituteurs, son père Jean Marie est originaire de Cernex « Lieu dit « Chez Machet » c'est pour cette raison que nous lui rendons hommage.

Il fait des études secondaires brillantes à Annecy et Lyon. Il rentre à l'école polytechnique à 19 ans, puis il intègre l'école supérieure des Mines dont il sort major de sa promotion.

Le Cheminot devenu Académicien

Ingénieur il consacre vingt trois ans de sa vie à l'électrification du réseau français et à l'amélioration des performances ferroviaires.

En été 1943 il est promu Directeur Général de la SNCF et président de 1955 à 1958.

De 1949 à 1951, Louis Armand est (en autres) professeur de l'ENA. Son cours s'intitule « Les données techniques de l'économie industrielle Française ». Il a pour élève dans la promotion « Europe » un brillant auvergnat Valéry Giscard d'Estaing, plus tard Président de la République, et reçu dernièrement à l'Académie Française. Louis Armand y rentra lui-même en 1963 après avoir été membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

L'Européen

Il croit en l'Europe seule « dimension de l'avenir » dès 1957 il relance le projet du tunnel sous la manche, il négocie les grands traités du marché commun (Traité de Rome).

De 1958 à 1959 il est premier président de la commission Européenne de l'Energie Atomique (EURATOM).

Il reçoit la médaille Robert Schuman grands ouvriers de l'Europe.

Le Génial Inventeur

Il s'intéresse particulièrement au transport ferroviaire dès 1943, il découvre le procédé destiné à détartrer les chaudières des machines à vapeur dénommé TIA (Traitement Intégral Armand).

Dans les années cinquante ces machines équipées du TIA parviendront à parcourir 1 million de kilomètres sans que leur chaudière subisse d'intervention.

Sa Grande Invention

Lorsque les hommes pensent abandonner la machine à vapeur, grande dévoreuse de charbon, il se préoccupe de l'alimentation électrique des nouvelles machines, à l'époque difficile et coûteuse, pour qu'elles utilisent le « courant de tout le monde ».

Il ne croit pas dans le diesel et préconise le moteur électrique pouvant être alimenté par les centrales thermiques et dans un avenir proche, les centrales nucléaires.

Il invente alors (Projet présenté en 1944) le moyen d'alimenter les locomotives en courant alternatif à fréquence industrielle de cinquante périodes par seconde et ainsi réaliser enfin l'utilisation de ce fameux « courant de tout le monde ».

La place nous manque pour égrener sa vie au service de la nation : son éminente influence sur l'économie, l'écologie, l'enseignement, ses découvertes en Afrique.....

Et Enfin

Nous ne résistons pas au plaisir de vous citer une de ses réflexions nombreuses qu'il avait l'habitude d'écrire sur des « petits papiers » qu'il laissait partout. Celle-ci nous a semblé d'une grande actualité et s'intitule :

Le Civisme

L'éducation civique doit marcher de pair avec l'enseignement gratuit, il convient en particulier de rappeler aux étudiants que l'enseignement est pratiquement supporté en France par l'ensemble de la Nation.

La jeunesse a tendance à oublier ce qu'elle doit à la société et à se croire exempte d'obligations vis à vis de celle-ci.

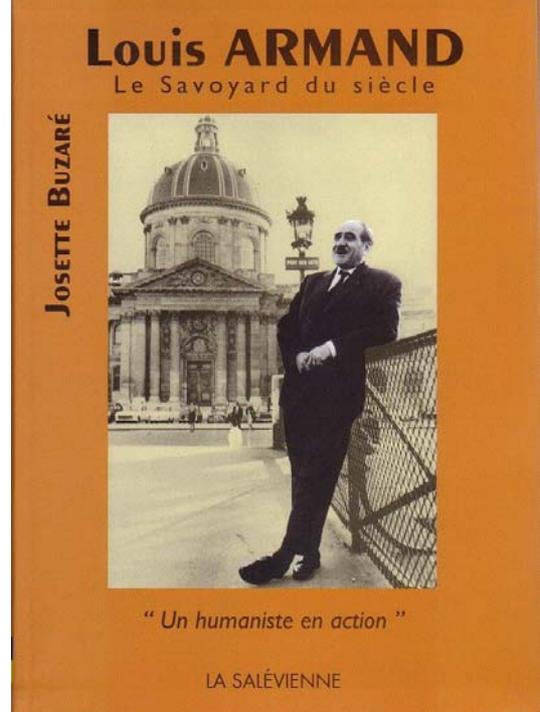
Elle a peut être l'excuse que, si la société donne d'avantage que dans le passé, elle sait moins faire apprécier ce qu'elle donne (simples propos 1968).

Cet article a été élaboré de divers documents dont nous remercions les auteurs, soit :

Le livre de Mme Josette Buzaré (Louis Armand) « Le savoyard du siècle »

La plaquette élaborée par l'association Les amis du patrimoine Savoyard (APS à Cruseilles).

Suzanne Mégevand en collaboration avec Alain Dumas



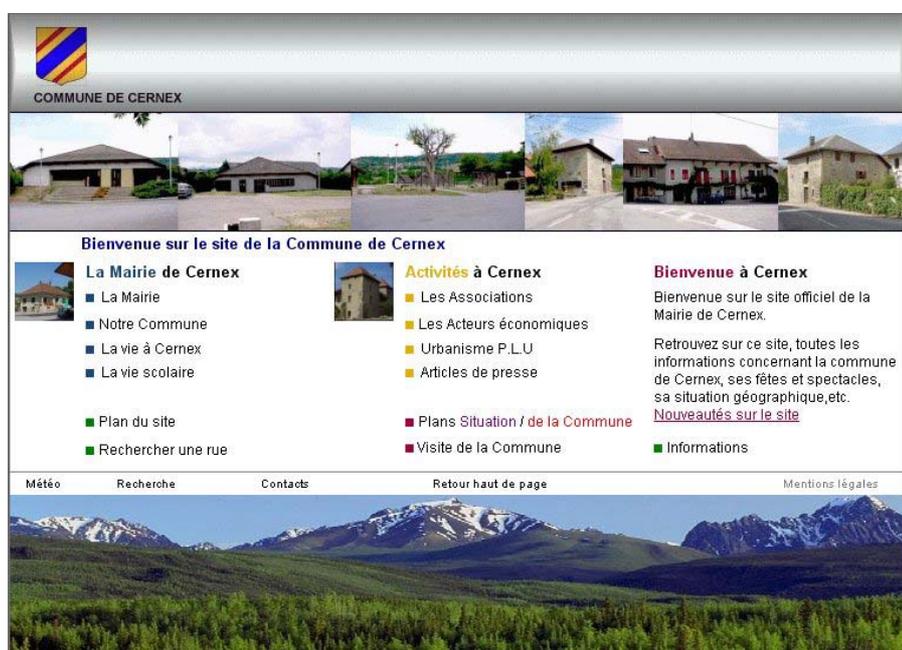
INTERNET

Sur le site, nous pouvions visiter la mairie, l'école, la salle des fêtes, l'église, les hameaux, il nous manquait le château, c'est maintenant fait. Merci à Yves Pirenne pour son aimable autorisation.

6 octobre 2003 - 6 octobre 2004 = 4656* visiteurs au compteur de la page d'accueil, le robot de statistiques indique 22 024 visites* et 129 243 pages vues. *Le compteur ne prend en compte que les accès arrivant sur cette page, le robot comptabilise toutes les entrées, y compris l'accès direct à une page.

Tous mes remerciements à Serge Rod et Jean Louis Maystre pour la fourniture de photos.

Un nouveau design pour 2005



Le site comporte actuellement 761 pages, pour effectuer une recherche il est conseillé d'utiliser le moteur de recherche, cliquez sur la touche [Recherche](#) Et saisissez votre mot clef.



Cette année le site s'est enrichi de nombreux documents provenant des archives municipales, un accès rapide vous permet aussi de retrouver une rue ou un chemin de la commune.



www.cernex.fr
Email: webmaster@cernex.fr

ADSL

L'Internet rapide avec l'ADSL à Cernex est arrivé comme promis par France Télécom le 27 juillet.

Les 100 demandes regroupées avec les quatre communes reliées au commutateur d'Andilly, demandées par France Télécom, ont été facilement collectées.

Nous vous rappelons que pour être éligible ADSL, il faut être situé à moins de 3 km du central téléphonique (longueur de câble). Certains hameaux comme la Motte par exemple, ne peuvent être raccordés, car la longueur est trop grande et le signal mauvais.

Dans tous les cas contactez un opérateur de votre choix, il fera en direct un test par rapport à votre numéro de téléphone pour savoir si vous êtes raccordable et le niveau de vitesse possible.



60^{ème} Anniversaire de la libération

Chantal Baillard

L'année 2004 fut marquée par l'anniversaire de la libération.

En 1944, le 1^{er} Août, le largage de 150 tonnes d'armes sur la montagne des Glières constituait un point de départ pour la libération de la Haute-Savoie.

Dans des conditions atmosphériques difficiles, sans ravitaillement et dans la neige, les résistants préparent la réception du parachutage qui aurait dû se dérouler en février.



Le cimetière de Morette, près de Thônes, regroupe la Nécropole Nationale des Glières où reposent 105 résistants, le musée départemental et le mémorial de la déportation.

Plus près de chez nous, dans le Genevois, le 15 Août, les villages de Chevrier, Bloux et Valleiry sont incendiés par les soldats allemands qui exécutent au passage une dizaine de personnes, avant de revenir le 17 Août et d'être stoppés par les résistants au prix d'énormes pertes.

Le canton de Saint-Julien était enfin libéré.

Du 16 au 19 Août, après de lourds combats, les villes de Haute-Savoie ont retrouvé la liberté, la préfecture d'Annecy n'a pas été libérée la première puisqu'elle le fut que le 19 Août.

60 ans après, la Haute-Savoie s'est souvenue.

Des cérémonies auprès des monuments aux morts ont eu lieu dans les villes du département aux dates anniversaires de leur libération. 10000 enfants des écoles primaires se sont réunis le 18 juin en divers lieux : aux Glières, à Annecy, Annemasse, Cluses et Rumilly pour présenter une chorégraphie riche en symboliques : liberté, oppression, espoir, souffrance, combat et résistance.

Aux Glières, les 3 et 4 avril, la Ministre de la Défense est venue célébrer l'anniversaire de la libération. Le 1^{er} Août, la commémoration du parachutage, a rassemblé 3000 personnes qui, après le chant des partisans, celui des réfractaires des Glières ont entonné l'hymne national.

La Guerre restera toujours un événement horrible, avec ses victimes innocentes, ses sacrifices, ses souffrances et ses destructions inexplicables.

Se souvenir c'est bien. Vouloir la paix, tout faire pour la conserver est une œuvre de longue haleine à laquelle nous sommes tous appelés.



De Cernex au Chili

Sylvain Rochy

3 Hauts Savoyards en Amérique du Sud

Lac Titicaca, Ushuaïa, Perito Moreno, Machu Picchu ... vous avez sûrement déjà entendu parler de ces lieux célèbres. On les trouve rassemblés sur le continent sud Américain, qui en a fait rêvé plus d'un. Du Pérou à l'Argentine, en passant par la Bolivie et le Chili, ce sont près de 12000 km que nous avons parcourus en 2003 durant 52 jours.



Notre voyage commence le 18 septembre 2003 quand nous débarquons à Lima, capitale du Pérou ...



Une ville de 8 millions d'âmes, où alternent quartiers riches avec leurs palaces et bidonvilles. En traversant la ville en taxi, on se rend mieux compte de la misère ambiante : une brume irrespirable qui masque le soleil, des garagistes qui font les vidanges sur les trottoirs, l'absence totale de feux de circulation : le rêve quoi !

7 heures de bus nous séparent de Huaraz, notre première étape, une sorte de « Chamonix » local. Sur les bords de route, on aperçoit de nombreuses petites chapelles de 40 cm de haut : témoins de l'insécurité qui règne sur les routes. S'ils ne sont pas au point en terme de pollution, les Péruviens « assurent » dans les transports : les bus sont tout confort et rarement en retard. Seul inconvénient, ils roulent très vite et ne s'arrêtent presque jamais : deux chauffeurs se relaient pour être dans les temps.

Un premier trek de trois jours nous emmène à 3800 mètres d'altitude, dans le Parc National de Hualcayan. Les sacs de 20 kilos sont parfois un peu dur à supporter, quand l'oxygène devient rare. Ici, les seules ressources des hommes viennent de la terre, qu'ils cultivent avec des bœufs.

Sans aucun moyen de communication, on peut parfois se sentir en danger à l'étranger. Ici, pas de convoitise de la part des locaux, ni aucune agressivité. Ils ne sont sûrement pas plus heureux que nous, mais eux, ils se contentent de ce qu'ils ont.

Le 24 septembre, notre arrivée à Cuzco nous fait voir l'autre visage du Pérou : celui des touristes. La capitale des Incas en regorge, mais c'est une étape qu'on ne peut rater : nous sommes ici à la porte du Macchu Picchu, le célèbre temple. Difficile de suivre les commentaires du guide qui parle mi-Espagnol, mi-Anglais. Ce lieu servait de cachette aux Incas lors de l'invasion espagnole, c'est pourquoi l'existence du temple a été gardée secrète jusqu'en 1932. Les murs de certains bâtiments sont constitués de blocs de pierre si bien taillés qu'on ne peut y passer une lame de couteau.

Quelques jours plus tard, nous traversons le Lac Titicaca en direction de l'île d'Amantani. Imaginez un plan d'eau 10 fois plus grand que le Léman, une sorte de mer intérieure.

Au milieu du lac, on trouve des petites îles flottantes constituées



Le Macchu Picchu

uniquement de roseaux, sur lesquelles vivent les indiens Huros. Ils ne sont là aujourd'hui que pour contenter les touristes, mais avant ils vivaient de la pêche, qu'ils pratiquaient au moyen de barques tressées.

Le 2 octobre, nous visitons une mine en Bolivie. Depuis la crise de l'étain en 1985, l'exploitation de la mine de Potosi, proche de La Paz, se fait uniquement à la main. La première chose à faire avant la visite de la grotte, c'est d'acheter un sac de feuilles de coca, un paquet de clopes et un bâton de dynamite, pour offrir aux travailleurs. Etonnant !

A l'intérieur, on entend le bruit sourd des explosions et on croise parfois un groupe de mineurs à la pose. Leur seul repas de la journée : 40 feuilles de coca à mâcher (il paraît que ça coupe l'appétit) et une cigarette. A l'extérieur, une femme de 79 ans est chargée du tri des roches extraites



La vieille femme

de la mine. Elle n'a pas fait d'études en géologie, mais elle est capable de reconnaître tous les minéraux. Le guide nous explique que le seul souhait de la femme est de finir ses jours ici, dans la mine.

52 jours de voyage ne peuvent bien sûr pas se résumer en une page. Il y eu aussi Santiago du Chili, l'ascension du Licancabur à 6000 m, la découverte du Périto Moreno, l'un des plus grands glaciers du monde, et la Patagonie. De quoi en prendre plein les yeux ! 1200 photos et des souvenirs plein la tête.

Visite du château

Michel Depraz / Suzanne Mégevand / Yves Pirenne

Situation:

Situé au chef-lieu même de Cernex, le château surveillait une intersection de trois chemins: l'un venant de la vallée des Usses, l'autre du col du Mont-Sion et le troisième de Viry.

Histoire:

Le château de Cernex semble avoir appartenu au XIII^e siècle à la famille de Lucinges, branche cadette de la Maison de Faucigny. Dans la première moitié du XIV^e siècle, il est possédé en indivision par la famille de Cernex et la famille d'Arloz qui le tiennent en fief du comte de Genève.

Il passe ensuite à la Maison de Viry, l'une des plus importantes familles féodales du comté de Genève, qui s'y maintient jusque vers le milieu du XV^e siècle. Le château est alors cédé à la famille de Montluel qui en fait don au duc de Savoie Emmanuel-Philibert en 1579.

Dès l'année suivante, le duc inféode Cernex à Pierre de Mandallaz d'une famille de notaires annéciens. Anoblis, les Mandallaz vont porter le titre de seigneurs de la Croix et de Cernex. Au début du XVII^e siècle, la veuve de François de Mandallaz vend Cernex au prince Thomas de Savoie, troisième fils du duc Charles-Emmanuel 1^{er} et souche de la branche cadette des Savoie Carignan qui parviendra au trône au XIX^e siècle avec Charles-Albert.

Mais le prince de Savoie-Carignan revend la seigneurie de Cernex au Génois Lazare Costa, pour se libérer des importantes sommes d'argent qu'il lui doit. Les Costa sont anoblis en 1647 et reçoivent le titre de comtes de Cernex, avant d'obtenir celui de marquis de Beauregard en 1700. Au cours du XVIII^e siècle, Pantaléon, Barthélemy et Marc-Antoine Costa sont officiers dans l'armée des Habsbourg et combattent contre les Turcs dans les Balkans.

En 1736, Gaspard Costa vend le château à Louis Brun, fils d'un trésorier général de Savoie. En 1813, Marie-Françoise Brun de Cernex, dernière du nom, épouse Jacques Le Blanc à qui elle apporte le château. C'est à l'origine de la famille Le Blanc de Cernex, implantée aujourd'hui à Paris.

Dans la première moitié du XX^e, le château appartenait à deux propriétaires différents:

Au levant

A Maria et Paul Sauttier "le frère et la sœur" que l'on appelait Paul et la Maria du château.

Au couchant

A Marie et François Philippe "le frère et la sœur" oncle et tante des familles Philippe de Cernex.

Le château, qui menaçait ruine, a été acheté en 1960 par Jean Dawint, de Genève, qui y fit les premiers travaux de réhabilitation.

Le château fut ensuite acquis par le comte Pirenne qui y fit d'importants travaux de restauration, couronnés par le premier prix de restauration de l'Association des Vieilles Maisons Françaises (VMF) en 1991.

Description:

Maison forte encadrée par deux gros pavillons rectangulaires, le château de Cernex possède encore cinq meurtrières.

Le souterrain:

Plusieurs générations d'écoliers ont "fantasmés" sur le souterrain du château. Il existe bien, il s'agit d'un simple trou de 80x150 cm dans le jardin, en partie effondré d'ailleurs, coté façade nord. Ce souterrain, qui est en fait une tranchée couverte, reliait le château au fort (Appelé aujourd'hui "Maison forte"), il n'est plus praticable à cause des multiples travaux de voirie.



La porte principale, en anse de panier, est surmontée d'un fronton interrompu où s'inscrivaient les armes des Costa effacés durant la Révolution française. Deux autres blasons sont sculptés sur le jambage gauche de la porte qui fait communiquer le pressoir et la cave.



"La plaque de cuisson"

Visite du château

Michel Depraz / Suzanne Mégevand / Yves Pirenne



Une des cinq meutrières



L'escalier de volées droites est construit en molasse grise.



▲ Ci-dessus fresque contemporaine oeuvre de Michel Brosseau (1991) .
 ▲ Ci-dessous photo sur toile du plan de la ville de Gand (Belgique) en 1534, ville d'origine de la famille Pirenne.



© Crédits photo Yves Pirenne / Michel Weinstoeffler / Crédits documentaire Michel Depraz La Salévienne

Notre Histoire

Michel Weinstoerffer

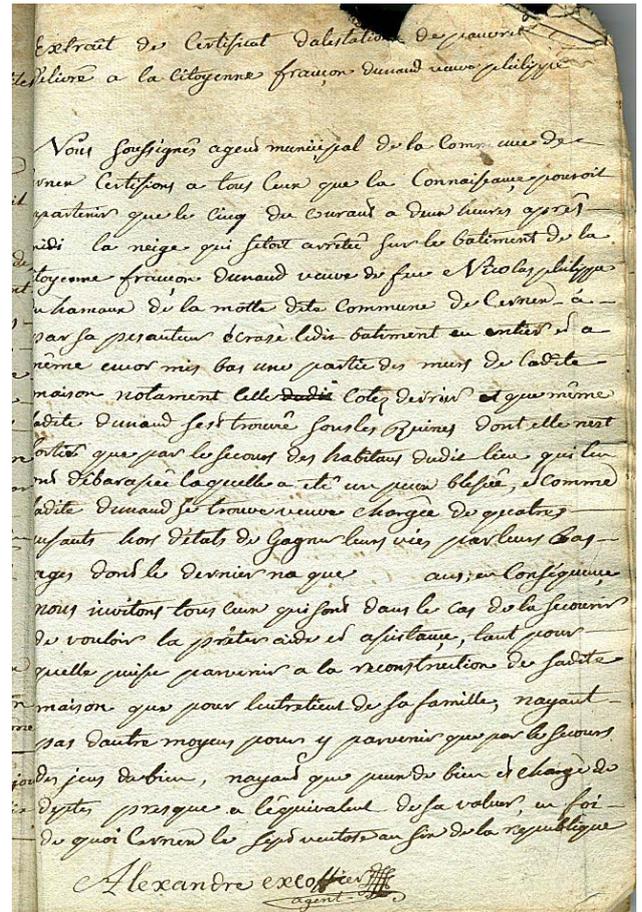
DUNAND S'EST TROUVÉE SOUS LES RUINES DONT ELLE N'EST SORTIE QUE PAR LES SECOURS DES HABITANTS

Extrait de Certificat d'attestation de pauvreté
Délivré à la citoyenne Françon Dunand veuve Philippe

Nous soussignés agent municipal de la Commune de Cernex certifions à tous ceux que la connaissance pouvait appartenir que le cinq du courant à deux heures après midi la neige qui s'était arrêtée sur le bâtiment de la citoyenne Françon Dunand veuve du feu Nicolas Philippe du hameau de La Motte dite Commune de Cernex a par la pesanteur écrasé ledit bâtiment en entier et a même encore mis bas une partie des murs de ladite maison notamment celle coté Devrier et que même ladite Dunand s'est trouvée sous les ruines dont elle n'est sortie que par les secours des habitants dudit lieu qui lui ont débarrassée laquelle a été un peu blessée, et comme ladite Dunand se trouve veuve chargée de quatre enfants hors d'état de gagner leur vie par leurs baggages dont le dernier n'a que * ans, en conséquence nous invitons tous ceux qui sont dans le cas de la secourir de vouloir lui prêter aide et assistance, tant quelle puisse parvenir à la reconstruction de ladite maison que pour l'entretien de la famille, n'ayant pas d'autres moyens pour y parvenir que par les secours des gens du bien, n'ayant que peut de bien et chargé 20 ...presque à l'équivalent de la valeur, en foi de quoi Cernex le sept ventose an six de la république.

Alexandre Excoffier

* NDLR: Aucun chiffre n'est écrit



INSCRIRE SUR LES REGISTRES DE DÉCÈS LES DÉTAILS RELATIFS À LA DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Saint Julien le 22 juin 1871

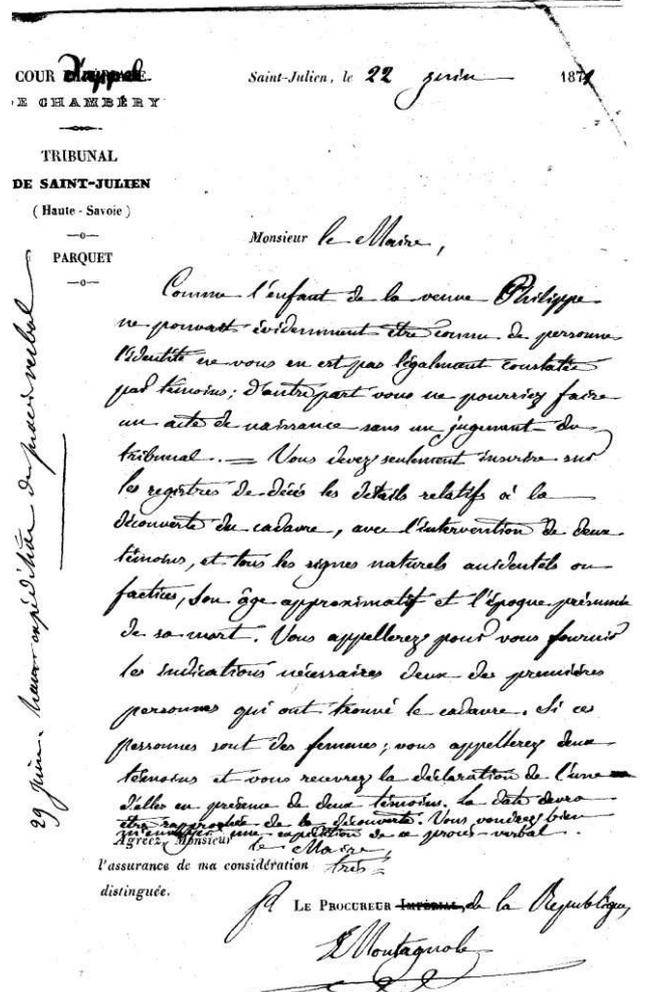
Monsieur le Maire

Comme l'enfant de la veuve Philippe ne pouvait être connu de personne, l'identité ne vous en est pas légalement constatée par témoins ; d'autre part vous ne pourriez faire un acte de naissance sans un jugement du tribunal. Vous devez seulement inscrire sur les registres de décès les détails relatifs à la découverte du cadavre, avec l'intervention de deux témoins, et tous les signes naturels accidentels ou factices, son âge approximatif et l'époque présumée de sa mort. Vous appellerez pour vous fournir les indications nécessaires deux des premières personnes qui ont trouvé le cadavre. Si ces personnes sont des femmes ; vous appellerez deux témoins et vous recevrez la déclaration de l'une d'elles en présence de deux témoins. La date devra être rapprochée de la découverte. Vous voudrez bien m'envoyer une expédition de ce procès verbal.

Agréé Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée.

Le procureur de la république

Montagnole



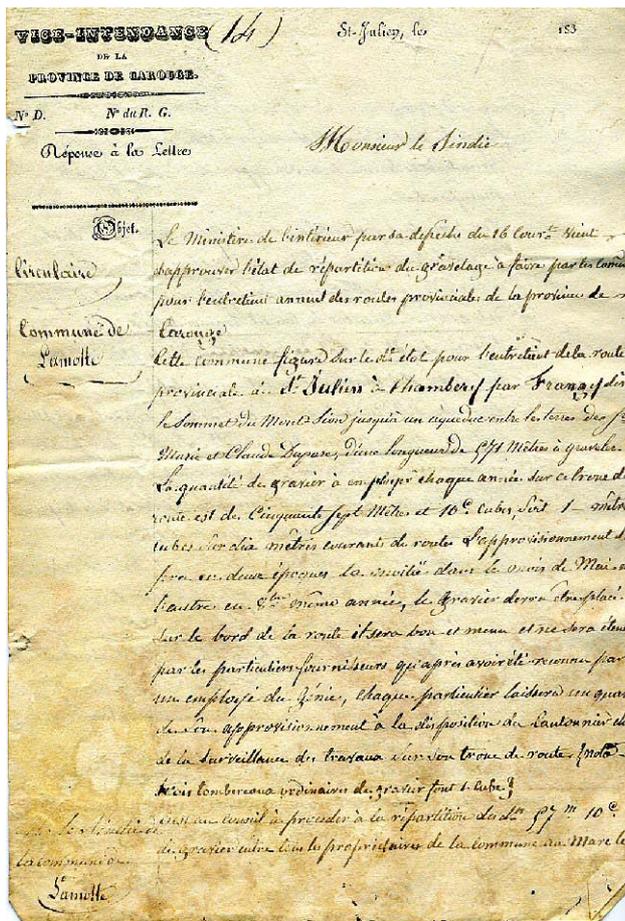
CIRCULAIRE POUR LA COMMUNE DE LA MOTTE

Monsieur le Syndic

Le ministère de l'intérieur par sa dépêche du 16 courant vient d'approuver l'état de répartition du gravelage à faire par les communes pour l'entretien annuel des routes provinciales de la province de Carouge.

Cette commune figure sur le plan état pour l'entretien de la route provinciale de St Julien à Chambéry par Frangy dès le sommet du Mont Sion jusqu'à un aqueduc entre les terres des frs Marie et Claude Duparc, d'une longueur de 571 mètres à graveler.

La quantité de gravier à employer chaque année sur ce tronç de route est de cinquante sept mètres et 10 c. cubes, soit 1 mètre cube sur dix mètres courants de route. L'approvisionnement doit se faire en deux époques la moitié dans le mois de mai et l'autre en .. même année, le gravier devra être placé sur le bord de la route, il sera bon et menu et ne sera étendu par les particuliers fournisseurs qu'après avoir été reconnu par un employé du génie, chaque particulier laissera un quart de son approvisionnement à la disposition du cantonnier chargé de la surveillance des travaux sur son tronç de route {Nota: trois tombereaux ordinaires de gravier font 1 cube }.....



RÉPONSE À MONSIEUR L'INTENDANT DE LA PROVINCE DE CAROUGE SUITE À LA CIRCULAIRE POUR LA COMMUNE DE LA MOTTE

Marlioz le 6 juin 1831

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire part que j'ai convoqué le jour d'hier, le Conseil de la Commune de Cernex pour procéder à la répartition des 71 mètres à graveler sur la route provinciale quittant de St Julien à Chambéry par Frangy, en conformité de votre circulaire que j'ai reçu le premier du présent, étant arrivé à Cernex j'ai trouvé le conseil qui s'est réuni quelques discussions ont eu lieu entre les conseillers de tous les autres hameaux de ladite commune, les derniers ont allégué que ce n'était pas à eux à aller faire le gravelage de la route vu qu'il n'y auraient jamais été travaillé.

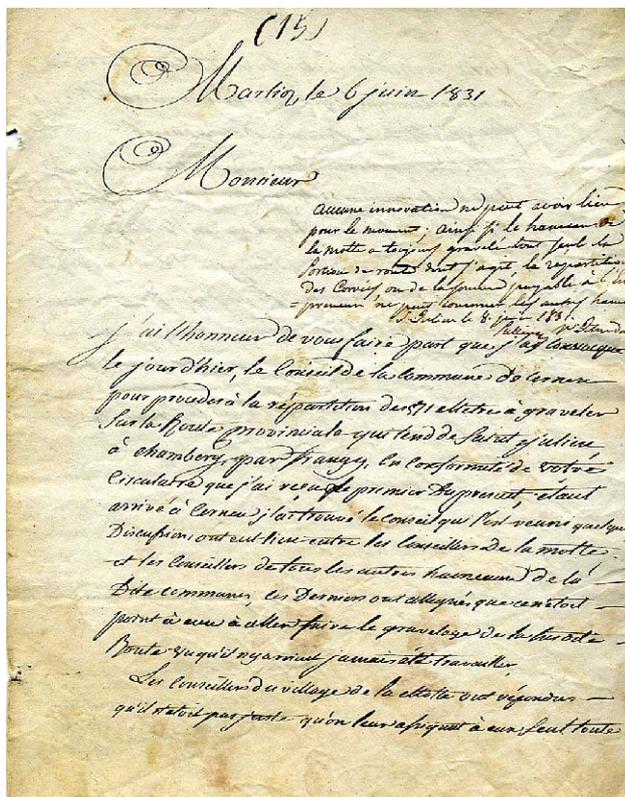
Les conseillers du village de la Motte ont répondu qu'il n'était pas juste qu'on leur assigne à eux seul toute cette portion de route vu qu'il étaient tous de la même commune, que les corvées devraient être faites par toute la commune en général.

J'ai l'honneur de vous observer que dans votre circulaire il est dit Commune de La Motte, et non Commune de Cernex à La Motte, il n'y a qu'un village et la commune de Cernex comprend d'autres villages.

Réponse de l'intendant (à droite sous Monsieur)

Aucune innovation ne peut avoir lieu pour le moment, ainsi si le hameau de la motte a toujours gravelé tout seul la portion de route dont il s'agit, la répartition des corvées ou de la somme payable à l'entrepreneur ne peut concerner les autres hameaux.

St Julien le 8 juin 1831



Le Gui

Christiane Rochy / Michel Weinstoerffer

Les traditions de Noël

Traditionnellement des récolteurs Italiens viennent sur notre commune ramasser le gui, ils œuvrent pour notre commune, car la loi impose le ramassage du gui par son propriétaire. Quand on leur pose la question, pourquoi ramassez vous le gui, ils répondent « per la buona fortuna ».

Le gui est une plante traditionnelle de la saison. Suspendu aux lustres ou au-dessus d'une porte, le gui fait partie de l'ornement. A Noël, et particulièrement le Jour de l'an, à minuit précisément, la tradition veut que l'on s'embrasse sous une branche de gui, symbole de prospérité et de longue vie. Cette coutume a plusieurs origines :

Pour les **Druides**, cette plante était sacrée en raison de ses propriétés soi-disant miraculeuses (guérison, protection contre toutes sortes de maux et contre les méfaits de la sorcellerie).

En **Angleterre** le gui est aussi important que le houx. Selon une ancienne légende galloise, l'usage du baiser sous une branche de gui date du temps du roi Gwydyr. Ses trois filles étaient toutes fiancées. Leurs compagnons devant partir à la guerre, ils retrouvèrent leurs promises à l'ombre de vieux chênes chargés de gui sacré et demandèrent un gage d'amour : chacune des filles du roi enleva la plume de paon qui ornait sa chevelure et l'offrit à son fiancé. «Encore» déclarèrent tendrement ceux-ci. Alors chacune des filles du roi détacha de ses cheveux la branche de houx qui soutenait la plume de paon. «Encore» supplièrent plus tendrement les fiancés. Comme les filles du roi n'avaient plus rien à donner, elles accordèrent à leurs fiancés un baiser...



Le gui, dont le nom scientifique est *Viscum album*, est un parasite des arbres. Il n'est pas trop dangereux pour l'arbre, sauf s'il devient trop abondant. Certains arbres résistent au gui : le chêne, le châtaignier, l'orme, le hêtre.

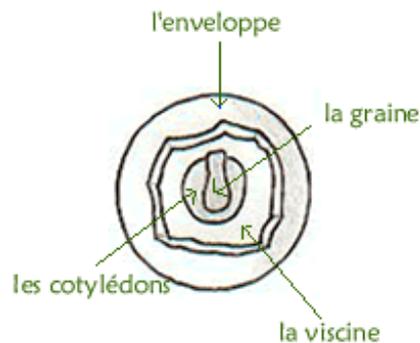
En montagne, on trouve aussi le gui des sapins et le gui du pin.

On l'utilisait autrefois pour soigner l'hypertension, car il contient de nombreuses drogues.

Les druides considéraient le gui comme un don du ciel et ils le cueillaient avec une faucille d'or le 6ème jour de la Lune.

Le gui de Noël est une coutume originaire des pays du nord de l'Europe : il ferait fuir les démons et leurs maléfices.

Une boule de gui peut vivre 35 ans. Certaines touffes ne portent que des fleurs mâles, d'autres que des fleurs femelles.



Toutes les fleurs sont déjà formées en automne. Elles passent l'hiver sur l'arbre, bien fermées pour se protéger du gel et des intempéries.

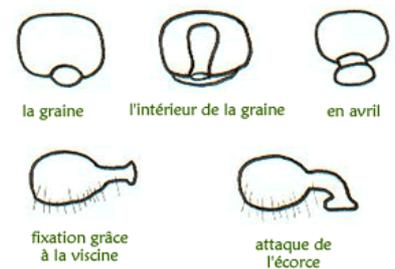
Sous une peau épaisse (l'enveloppe) qui laisse passer la lumière du soleil, on trouve

la viscine, une matière collante et visqueuse qui servait à fabriquer la glue.

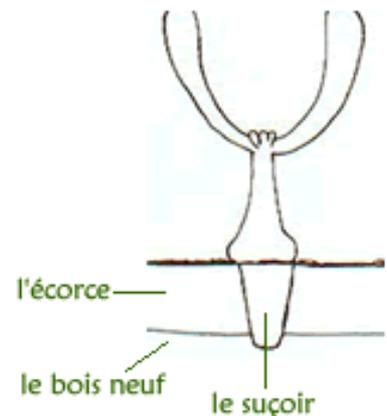
Au centre, il y a la graine entourée des cotylédons, réserves de nourriture pour la croissance de la future petite plante.

En hiver, les oiseaux comme la fauvette, transportent les baies, les ouvrent et ne mangent que l'enveloppe et sa viscine. Ils retirent la graine dure qui reste souvent collée sur une branche.

D'autres oiseaux, comme la grive, avalent la baie entière et rejettent la graine avec leur fiente (leur crotte). Celle-ci tombe parfois sur



une branche d'arbre qui ne résiste pas au gui (1 chance sur 10 000 !).



Si la graine n'a pas été mangée par un oiseau qui peut la digérer complètement, elle germera lorsque la température dépassera 10°.

Une protubérance verte sortira alors et se collera sur l'écorce.

Pendant l'été et l'automne, un suçoir s'enfoncera à travers l'écorce jusqu'au bois neuf de l'arbre, où coule la sève

Au prochain printemps, la petite plante n'aura plus qu'à se nourrir de la sève de l'arbre.

Sacré Numéro

Société FEUR

«Sacré» par Napoléon et son décret du 04 février 1805 qui ordonna la toute première numérotation des rues de Paris, qui se généralisa peu à peu dans toute la France ou presque...

Car les avantages sont évidents; comment trouver, par exemple, M et Mme Richard, Vulliez, Lacroix, ou Pariat?

Pour la bonne distribution du courrier ou des livraisons, mais surtout pour les services d'urgences une localisation précise, rapide et efficace est devenue nécessaire.

La numérotation des habitations représente un élément de premier ordre, parce qu'elle renseigne avec une grande précision la localisation d'une résidence, indication de première importance pour un repérage clair (annuaire téléphonique, démarches administratives etc...).



C'est ce principe d'efficacité, qui a conduit l'équipe municipale à mandater la Société FEUR, installée à Annecy, pour effectuer l'étude préalable et obligatoire à la pose de ces numéros.

La méthode adoptée pour cette numérotation, basée sur le système métrique, définit un lieu avec précision. Le numéro attribué à chaque habitation correspond à la distance qui la sépare de l'origine de la voie :

L'origine de la voie se définit en fonction de la Mairie qui est le point de référence.

Pour les voies passant par la Mairie, on considère que le côté le plus long en valeur métrique fixe l'origine de la voie et marque ainsi le début de la numérotation.

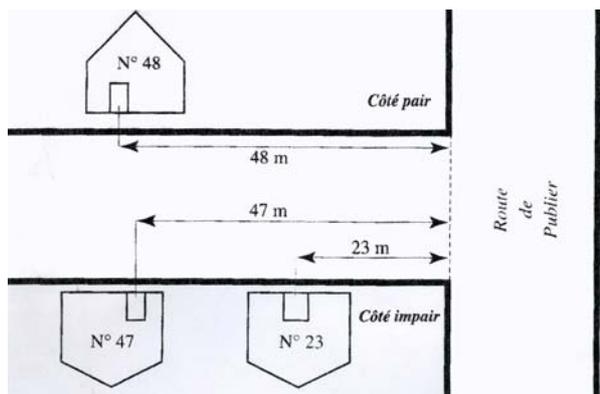
Pour les voies ne passant pas par la Mairie, on considère que le début est l'accès de la voie le plus proche de la Mairie (en valeur métrique).

Le côté droit est numéroté pair, le gauche impair.



Cette méthode permet d'intercaler sans difficulté un nouveau numéro pour une nouvelle construction, évitant ainsi les «N° bis ou ter» à risque d'erreur....

La Société FEUR vous attribuera votre numéro.



Sur rendez-vous, elle se chargera également de fixer votre plaque numérotée sur votre propriété, en respectant un principe de bonne visibilité.

Il ne vous restera plus qu'à diffuser votre nouvelle adresse, ainsi complétée. (Administrations, banques, etc...).

Un courrier officiel d'intervention vous sera adressé prochainement.

La fourniture et la pose des plaques sont prises en charge par la commune.



La Vie Economique

de Cernex

Agencement de Cuisines

AMJ System, Gilbert Pernoud, Sous Verzin 74350 Cernex
Tél. fixe: 04 50 32 71 85 Tél. mobile: 06 85 52 44 47 Fax: 04 50 32 24 82

Agence Commerciale

Agence commerciale du genevois, Neveux Olivier, La Motte 74350 Cernex Tél: 04 50 44 06 76

Agriculteurs

BOUCLIER André
André CAMP
GAEC «Le Chavanne»
Raymond COMPAGNON
GAEC «Le Vedellou»
GAEC «La Motte»
GRUAZ Robert et Claude
Fernand MEGEVAND
SCEA «La Fouillat»
GAEC «Les Poneys»
La Belle Errance
MAGNIN Jacques
Jean-Luc SAXOD
Nicole DURET

Chenil

Chenil de la Vallée des Ussets, Excoffier Jean-Marie et Jacqueline
Sur La Côte 74350 CERNEX Tél: 04 50 32 04 16

Commerce de bestiaux

La Motte Bétail, Megevand Guillaume, La Motte 74350 CERNEX
Tél: 04 50 32 81 18

DSV - Denis Vigne Service

Rénovation, aménagement intérieur
342 Rte de Chez Bretton, Chez Marie 74350 CERNEX
Tel: 06 84 66 58 11

Ecole d'équitation Pony club

Les Ecuries de Turbo, St Ornex 74350 Copponex Tél: 04 50 44 18 74
Mobile : 06 60 77 18 74 Email : ecuries.turbo@wanadoo.fr

Elevage de chevaux Lusitaniens, Ecuries, La belle errance,
Aguettaz Guy, Veyssières, 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 01 12
Mobile: 06.07.21.28.25

Email: guy_aguettaz@hotmail.com Site Web: www.lusitano-france.com

Entretien Paysager

Le Roy Christian Jardinier - Paysagiste
Beufand sur Côte - 74350 CERNEX Tél: 04.50.32.74.19

Saxod André entretien paysager, La Motte 74350 Cernex
Tél: 04 50 44 20 29

Industriel

Charlyrobot SA, La Motte, 74350 Cernex Tél: 04 50 32 80 00
Fax: 04 50 44 00 41 Email : info@charlyrobot.com
Web: www.charlyrobot.com

Maçon

Adam Jean-Claude, Veyssières 74350 CERNEX
Tél-fax : 04 50 44 13 87

Menuisier Charpentier

Deffayet (SARL) Chef Lieu 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 13 73 Bureau, 348 Grande
Rue 74350 Cruseilles
Tél: 04 50 44 01 18 Fax : 04 50 44 09 69

Parfumeur Consultant

Daniel Hoffmann Création, Chez Poncet 74350 CERNEX
Tél / fax : 04 50 44 14 14

Plombier

Mossière Michel, Chez Gresat 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 10 75

Tailleur de pierre

Brunet Christophe, Les Planchettes 74350 Cernex Tél: 04 50 44 06 03

Travaux Publics

Duret Paul & Fils, La Motte 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 16 31

Gites

Gruaz Robert, Veyssières 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 23 19

Niddam Youval et Sabine, Sous Verzin 74350 CERNEX
Tél: 04 50 44 08 07



Album Photos

De la commune



Album Photos

De la commune



Album Photos

De la commune



LA CHASSE

Président : Henri MEGEVAND La Motte – CERNEX 04.50.44.13.63

LE FOOT

Président : Sébastien CUSIN Charly – ANDILLY 04.50.44.26.84
Président : Claude PHILIPPE Chef Lieu – CERNEX 04.50.44.13.67
foot@cernex.fr

LE COMITE DES FETES

Présidente : Laurence POUSSART Chef Lieu – CERNEX
04.50.32.81.32

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Marie-Louise GALUPPI Chez Marie – CERNEX
04.50.32.81.29
arpec@cernex.fr

LA MARMOTTE

Président : Salvador ROCAMORA La Motte – CERNEX 04.50.44.28.31

PICOTIN

Présidente : Isabelle GRANDMOTTET Veyssières – CERNEX
04.50.44.05.31
picotin@cernex.fr

VALM'IN PROD

Présidente: Marie Louise Galuppi «Chez marie» - 74350 . Cernex
04.50.32.71.16 ou 04.50.32.81.29
valminprod@cernex.fr



Retrouvez tout
l'historique de vos
associations sur
Internet à l'adresse:
www.cernex.fr

CHARRIERE Solenn Marie – 07 janvier 2004   ANNECY
FEVRE Otis – 25 novembre 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
GAURE Maelys Sheryna – 27 juillet 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
KAISER Lou – 15 ao t 2004   ANNECY
LACOUR Lancelot Joseph – 19 mai 2004   CHENE-BOUGERIES
MASSELOT Laura Brigitte Marie – 12 avril 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
MENDES D'OLIVEIRA Flora – 02 janvier 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
M LLER Hagen Louis Guiseppe – 09 janvier 2004   MEYRIN
PAULAT Gabriel Daniel Roland – 06 mai 2004   ANNECY



MARIAGES

CHRISTIN Yan Paul Georges et MAJCHRZAK Laura Annie	31 janvier 2004
LOCATELLI Johann Georges Jean et MONOD Sandra Evelyne	29 mai 2004
PAULAT Emmanuel Fran�ois Daniel et GAL Marion L�one Olga	19 juin 2004
LACOUR Michel Marie Constant et SAXOD Nathalie Gis�le	07 ao�t 2004
LENOIR Nicolas Thierry Gr�gory et JOURNAUX Katy Jeannine Ren�e	02 octobre 2004



D C S

AIMON Camille Am d e – 25 mars 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
BERTHOUD Eug nie  pouse LERI – 02 ao t 2004   NICE
CHARRIERE Joseph Georges – 24 f vrier 2004   ANNEMASSE
CONVERS Cl mentine Jeanne – 15 avril 2004   LA ROCHE-sur-FORON
DUNAND Marthe Eug nie – 03 mars 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS
MOSSAZ Gaston Francis – 22 ao t 2004   PASSY
PASCAL L a Francise – 25 mai 2004   LAGNIEU
PHILIPPE Denyse Raymonde Alice – 25 ao t 2004   ST-JULIEN-en-GENEVOIS



Recensement & Urbanisme

Marie H el ene Bastard

RECENSEMENT

Pour le recensement de la population 2004, nous avons recens  803 habitants, sans compter les 10 nouvelles maisons du Lotissement.

PERMIS DE CONSTRUIRE

LAFORGE Gilles – Les Planchettes – Barbecue, pool-house	D�efavorable
POLLET Arnaud – Chez Marie – Construction Neuve	Favorable
OTTIGER Eric – Chez Gresat – Construction Neuve	Favorable
CONVERS Christian – Cortenges – Transformation b�at. existant	Class� sans suite
LOCATELLI Johan – La Motte – Construction Neuve	Favorable
PABION-SPECKLIN A-Christine – Modification b�at. existant, garage	Favorable
CARRIEU S�ebastien – Verlioz – Modification fa�ades	Favorable
CUSIN J�er�me – Veyssi�eres – Diverses modifications	Favorable
CHARRIERE Andr�e – Les Vorziers – Construction Neuve	En cours
BERTIN Eric – Verlioz – Am�enager un b�atiment existant	En cours
CHARRIERE Christophe – Les Vorziers – Cr�eat., suppression fen�tres	Favorable
LAFORGE Gilles – Les Planchettes – Pool House	En cours
NIDDAM Youval – Sous Verzin – Extension cave et garage	En cours
SCI LE ONE – Les Vorziers – Modif. maisons lotissement	En cours
GAEC «La Motte» – La Motte – Hangar stockage foin	En cours



DECLARATION DE TRAVAUX

PHILIPPE Denis – Chef Lieu – Abri jardin	Favorable
BARBIN Maxime – La Motte – Abri jardin	Favorable
FAOU Laurence – Pont Drillot – R�efection toiture + 2 v�elux	Favorable
DEFFAYET Eric – Sous le Jardin – 4 v�elux	Favorable
VENAUD Anne-Marie – La Motte - Piscine	Favorable
DEFFAYET Laurent – Les Vorziers – Abri jardin	Favorable
CHARRIERE Denise – Sous Verzin – Abri jardin	Favorable
LASSABLIERE Thierry – La Motte – Cl�oture	Favorable
SPAGNOL Robert – Sous Cortenges – Modification fa�ades	Favorable
DUVOID G�erard – Cortenges – Piscine	Favorable
LAVY Claude – Chez Bretton – V�elux + d�ecr�epissage	Favorable
MAUCERI Nicole – Sous Verzin – Porte fen�tre + escalier	Favorable
BERTIN Eric – Verlioz – Am�enag. garage existant, portes, couverture	Favorable
CROPTIER Didier – La Motte – V�eranda, 2 v�elux	Favorable
BRUNET Christophe – les Planchettes – Piscine	En cours
KINDT Udo – Veyssi�eres – Abri garage	En cours
KLEMENZ Johann – Les Planchettes – Mur de sout�enement	En cours
JACCAZ Raymond – Chef Lieu – Porte + avant toit	En cours
DEFFAYET Fr�ed�eric – Chef Lieu - Modif. fen�tres + toiture	En cours
VALLET Marc – La Motte – Cr�eation d'un outeau	En cours

Pompiers : 18 ou 112 avec téléphone portable

SAMU : 15

Gendarmerie ou Police : 17

Hôpital de Saint Julien :
tél. 04 50 49 65 65

E.D.F. : dépannage :
tél. 04 50 67 59 77

POLE MEDICO-SOCIAL
Maison du canton
87, route d'Annecy
74350 CRUSEILLES

Association ADMR

Assistants sociales
· Anne Jacquette (secteur Cernex)
· Martine Petit
· Monique Moussy
· Secrétariat : 0450440119

Sage-femme
· Claude Ferrero 0450460426

Puéricultrices
· Agnès Perrotin
· Ghislaine Dunaux
Permanences : jeudi de 9h à 12h au pôle médico-social de Cruseilles

Consultations P.M.I en présence d'un médecin
Les jeudis après-midi et les 1^{er} et les 3^{ème} jeudis matin de chaque mois sur rendez-vous au pôle médico-social à Cruseilles.

Séances de massage bébé au pôle médico-social à Cruseilles (pour tout renseignement contacter le pôle médico-social : 0450440119)

ARCHITECTE,CONSULTANT:

Pour tout renseignement concernant l'urbanisme, contactez M. MOISSON, Communauté de communes de Cruseilles, route des Côtes, Villy le Pelloux. les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00, sans rendez-vous.

MEDECINS:

Besson Magdelain Serge
04.50.44.18.85
Leloup Christian
04.50.44.00.15
Loudenot Jean Claude

04.50.44.20.41
Villard François
04.50.44.10.04

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public a été confié à l'entreprise Marc Favre de Valleiry qui en assure l'entretien et le contrôle du fonctionnement une fois par mois



Il est rappelé que toute lampe en panne doit être signalée en Mairie avant le deuxième jeudi de chaque mois. La liste des lampes défectueuses est alors transmise à la Communauté de communes. Passé ce délai, sauf caractère d'urgence (panne d'un secteur entier) les réparations seront reportées au mois suivant.

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL!

La divagation des chiens ou d'un animal quelconque sur la voie publique est dangereuse et passible d'amende.

En cas de non respect de cette réglementation le Maire et le conseil municipal se verront contraints de signer un contrat avec l'A.S.P.A qui sera alors chargée de venir récupérer l'animal. A charge au propriétaire de payer l'amende pour récupérer son animal.

Centre S.P.A. Marlioz
tél. 04 50 77 82 40

Accidentés du travail et handicapés
groupement de Haute-Savoie

2 ter rue Paul Guiton 74000 ANNECY
tél. 04 50 27 66 92

A.I.D.E.S. (Sida Info Service)
tél. n° vert (appel gratuit) 0 800 840 800

Centre d'information féminin et familial
Informations juridiques, sociales, professionnelles 4 passage de la Cathédrale 74000 ANNECY
tél. 04 50 45 61 25

Centre S.P.A. Marlioz
tél. 04 50 77 82 40

AMIS DE LA SANTE
Association de Prévention de l'Alcoolisme
Affiliée à la Fédération Nationale des AMIS DE LA SANTE
reconnue d'Utilité Publique - Arrêté du 17/01/1991



Aide et soutien aux malades alcooliques
Information sur la maladie alcoolique
Formation / Prévention
Aide et soutien à l'entourage

ANTENNE DE COPPONEX
Salle des Fêtes
74350 COPPONEX
Tél: 06.64.20.58.22
Permanence le lundi soir
De 18h à 20h30

TONDEUSE À GAZON

Un arrêté municipal a été pris le 04 juillet 1995, à savoir :
Les tondeuses et débroussailluses à moteur thermique, tronçonneuses et engins motorisés pour l'entretien des jardins peuvent être utilisés : les jours ouvrables entre 8h00 et 20h00.
Les samedis entre 9h00 et 12h00 et 14h00 et 19h00.
LES DIMANCHES ET JOURS FERIES LEUR EMPLOI EST STRICTEMENT INTERDIT.



1

1

Mairie
Horaires : Mardi de 8H00 à 12H00, Jeudi de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.50.44.16.15
Email : mairie@cernex.fr

Salle Communale
Responsable : Pierre Charrière
Téléphone : 04 50 44 16 59
Email : mairie@cernex.fr

2

Ecole Primaire
Téléphone : 04.50.44.20.37
Email : eccernex@edres74.ac-grenoble.fr

3

Garderie Picotin
Horaires: 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
Téléphone : 04.50.52.13.17
Email : picotin@cernex.fr

Centre de loisirs Picotin
Téléphone : 04.50.52.13.17
Email : picotin@cernex.fr

4

Etoile Sportive Cernex
Email : foot@cernex.fr
web: <http://foot.cernex.fr>

5

Le tri sélectif pour éviter ceci (photo ci-dessous)

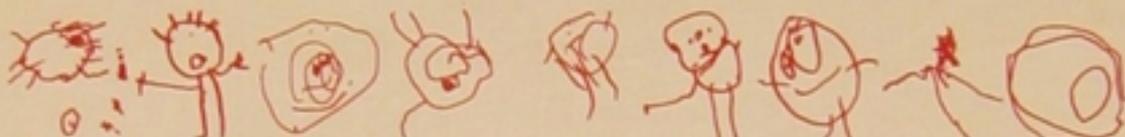


Déchetterie de Cruseilles
Adresse : route des moulins.
Horaires :
Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00
Samedi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30



Vous souhaitez consulter ce bulletin municipal en couleur, il est disponible sur Internet à l'adresse : www.cernex.fr; cliquez sur le lien mairie puis bulletins municipaux, bulletin 2005.

ANNÉE 2005



THEO B. HUGO MAXIME BRYAN MATHILDE ALICE MIA VALENTIN EDGAR



MATHIS ANDREA JUSTINE LUCAS YASHINE LEA LUIS SUSIE JEREMIE



FLORAN ELISE ROMAIN

École Maternelle
de CERNEX
2004-2005



MARION JULIEN ALRIC



FIONA ALICE MARIUS



ETHAN THEO CATINE



ELISA REMI Nathan Lucile FLORIAN THIBAUT Lisa ♥ ANTOINE WEDDICE



L Laurine LEA NICOLAS ESTE GAN VINCENT joan THEO TESS MATHILDE

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1	1 2 3 4 5
3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
24 25 26 27 28 29 30	28	28 29 30 31	25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
31				30 31	
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4
4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11
11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18
18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25
25 26 27 28 29 30 31	29 30 31	26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30	28 29 30	26 27 28 29 30 31
31					